

Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 52 - Décembre 2025

Salomé Kunkar, Sean Healy, Marie-Laure Rongère,
Philippe Jeanneaux

- **Huit profils de projet d'agriculture :
de l'entreprenariat collectif de filière
à l'entreprenariat individuel
ou multi-sociétés**

NESE n° 52, Décembre 2025, pp. 7-47

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et études socio-économiques est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère, mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de la publication :

Vincent Marcus, MASA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Héault, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction :

Karine Belna, MASA-SG-SSP-CEP, Cheffe du bureau de la veille

François Chevalier, MASA-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Bruno Héault, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'études et de prospective

Mickaël Hugonnet, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique

Vincent Marcus, MASA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Miguel Rivière, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de la prospective et de la stratégie

Isabelle Robert-Bobée, MASA-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Composition : SSP

Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-5771 (imprimé)

ISSN : 2259-4841 (en ligne)

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

Huit profils de projet d'agriculture : de l'entreprenariat collectif de filière à l'entreprenariat individuel ou multi-sociétés

Salomé Kunkar¹, Sean Healy¹, Marie-Laure Rongère¹, Philippe Jeanneaux²

Résumé

Les typologies utilisées pour catégoriser la diversité des exploitations agricoles s'appuient le plus souvent sur des critères productifs ou techniques, et ne rendent pas compte des « projets » économiques ou entrepreneuriaux mis en œuvre sur les exploitations. Pour contribuer à pallier cette carence, nous proposons une typologie des exploitations agricoles construite à partir de leur stratégie de valorisation économique des activités (Signes d'identification de la qualité et de l'origine [SIQO] dont agriculture biologique [AB], transformation, vente directe) et de leurs caractéristiques managériales (gestion de contrats, diversification, travail à façon, contrôle d'entités juridiques), sans négliger leur orientation technico-économique (Otex) et leur taille. Les données de 325 000 exploitations agricoles issues du recensement de l'agriculture de 2020 ont été traitées en réalisant plusieurs partitionnements (algorithme des k-means et classification ascendante hiérarchique), pour aboutir à huit profils. Ces huit profils peuvent eux-mêmes être rattachés à 4 pôles. Un premier pôle correspond aux petits entrepreneurs néoruraux tournés complètement vers les circuits courts, l'AB et la transformation. Deux autres profils correspondent à un deuxième pôle dit de « l'agriculture de firme », avec des montages multi-sociétés complexes pilotés par des exploitations plus grandes, avec du salariat, engagées dans des logiques de valorisation, soit en viticulture de caveau, soit dans d'autres productions. Un troisième pôle rassemble des exploitations céréalierères ou porcines de grande taille qui produisent des produits conventionnels et des services agricoles. Un quatrième ensemble (70 % des exploitations) concerne des exploitations engagées dans des filières longues en élevage, grandes cultures et viticulture, avec toutefois un type qui se démarque légèrement en se rapprochant partiellement de la logique mise en œuvre par les petits entrepreneurs néoruraux.

Mots clés

Typologie, entreprenariat, exploitation agricole, recensement agricole, stratégie d'entreprise.

**Ce texte n'exprime pas les positions officielles du ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.
Il n'engage que ses auteurs.**

1. DRAAF, SRISET Auvergne-Rhône-Alpes, 16B rue Aimé Rudel, 63 370 Lempdes, France.
2. UMR Territoires, VetAgro Sup, 89 avenue de l'Europe, 63370 Lempdes France.

Introduction : de l'exploitation agricole à l'entreprise flexible et collaborative

Le développement de l'agriculture en France, depuis 60 ans, s'est appuyé sur l'exploitation agricole (EA) dite « à deux UTH » (unité de travailleur humain). Elle a été pensée comme la forme moderne d'un petit capitalisme d'entreprise dont le capital et le travail sont familiaux. Les institutions politiques et juridiques ainsi que les règles fiscales ont été conçues pour accompagner son développement. Mais dans une économie mondialisée, libéralisée et de plus en plus concurrentielle, l'exploitation familiale peine à maintenir sa compétitivité alors même que les gains de productivité du travail ont été très importants. En 60 ans, les agriculteurs ont doublé le volume de production agricole avec six fois moins d'actifs, quand dans le même temps la valeur de la production agricole au prix réel (corrigé de l'inflation) a baissé de près de 20 % (Agreste, 2014).

Ces gains de productivité ont été atteints grâce aux progrès technologiques sans précédent réalisés en agriculture. De manière générale, devant la baisse tendancielle des prix des biens agricoles, les agriculteurs ont été incités à développer une stratégie de compétitivité-coût qui a consisté à baisser les coûts de production moyens en produisant plus pour améliorer leurs revenus. Pratiquement, ils ont surtout activé trois leviers : (i) la spécialisation productive à l'échelle de l'exploitation, couplée à la division technique et sociale des tâches au sein des filières agro-industrielles et au recours massif aux intrants, (ii) l'agrandissement, (iii) la modernisation des structures de production. On dénombrait en 1955, en France métropolitaine, 2,3 millions d'exploitations et 6,2 millions d'actifs, soit 31 % des actifs totaux. Le dernier recensement de l'agriculture (RA 2020) a comptabilisé 389 000 exploitations agricoles, soit cinq fois moins que 60 ans plus tôt et 100 000 de moins depuis le recensement de 2010 (Agreste, 2021). En 2020, on dénombrait 758 000 actifs permanents (659 500 équivalents temps plein ETP). Six agriculteurs sur dix sont à temps complet. Le fait socio-économique marquant est que l'exploitation agricole conserve en moyenne une petite cellule de travail qui reste familiale : 1,6 ETP/EA en moyenne dont 1,1 familiale et 0,5 salariée pour exploiter 69 ha.

La stratégie dominante de recherche de l'avantage concurrentiel par la baisse des coûts de production a eu tendance à professionnaliser les exploitations et à les inciter à opter de plus en plus pour un statut de société de type GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) ou SCEA (société civile d'exploitation agricole). Les exploitations agricoles ont par conséquent de plus en plus tendance à s'éloigner du modèle de l'exploitation agricole familiale dite « à deux UTH », pour se rapprocher d'un modèle d'entreprise (Barthélémy, 1997 ; Laurent, 2000 ; Amelinckx et Barras, 2002 ; Pollet, 2014) ou d'agriculture de firme (Purseigle et al., 2017). De fait, les contours traditionnels de l'exploitation agricole familiale et le principe d'unicité du travail, du capital et du foncier qui l'organisaient éclatent (Jeanneaux et al., 2020). À la place, les exploitants pilotent simultanément plusieurs projets : techniques, patrimoniaux et entrepreneuriaux (Drouet et Boullet, 2006 ; Sérone et Boullet, 2007). Il se développe désormais un type d'exploitation agricole que certains qualifient de « flexible » (Sérone et Boullet, 2007). Le projet patrimonial correspond alors à la préservation et à la valorisation, sur le long terme, du patrimoine foncier et bâti de l'exploitation. C'est un enjeu important pour assurer la transmission intergénérationnelle de l'exploitation. Le projet pourra par exemple consister à créer un groupement foncier agricole (GFA) et établir des baux à long terme (18 ans), pour bénéficier d'abattements des droits de succession plus importants lors de la transmission du patrimoine foncier aux descendants. Le projet entrepreneurial vise à développer une activité économique profitable, en s'adaptant aux évolutions du marché et en saisissant de nouvelles opportunités (diversification, circuits

courts, agrotourisme, etc.). Le chef d'exploitation doit choisir entre faire lui-même ou déléguer les tâches à des tiers. Le projet technique implique l'adoption de nouvelles technologies ou de pratiques qui permettront d'améliorer la productivité, l'efficience, la compétitivité ou la résilience de l'exploitation. Ce projet suppose la maîtrise de compétences organisationnelles, agronomiques et zootechniques.

Nous proposons de qualifier ce type d'exploitation de « technologique et collaborative ». Elle est multidimensionnelle, multi-partenariale et multi-contractuelle. Sa conduite exige parfois la création et la gestion de plusieurs sociétés emboîtées. Comme le soulignent les juristes, en droit, la relation entre capital et travail ou entre investissement et travail peut varier selon les sociétés. Pour produire, il s'agit souvent de choisir la structure la plus adaptée au modèle économique choisi (GAEC, EARL, SCEA). En outre, si le projet est plus complexe, plusieurs montages sont envisageables, en fonction des objectifs poursuivis, par exemple en articulant une ou plusieurs sociétés d'exploitation agricole, une ou plusieurs sociétés commerciales, chapeautées par une société holding de type SA (société anonyme) (art. L225-1 code de commerce) ou SAS (société par actions simplifiée) (art. L227-1 code de commerce). Ces montages juridiques, inspirés du droit des affaires, révèlent parfois des logiques de firme, mais peuvent aussi être justifiés uniquement par des intérêts fiscaux, sociaux, patrimoniaux, managériaux ou commerciaux (Jeanneaux et al. 2020). Le choix du GAEC permettra d'optimiser les plafonds de la politique agricole commune (PAC) et de séparer le patrimoine professionnel du patrimoine privé ; la société à responsabilité limitée (SARL) donnera la possibilité de développer des activités de service ou de négoce ; le groupement d'employeurs permettra de partager un salarié entre plusieurs exploitations ; la société civile laitière (SCL) amortira plus vite les robots de traite ; le groupement foncier agricole (GFA) facilitera la sécurisation et la transmission du foncier. L'exploitation agricole devient de plus en plus technologique, capitaliste et multi-partenariale, avec des montages juridiques complexes qui mettent en interaction parfois plusieurs autres exploitations agricoles d'un territoire. Le périmètre de l'exploitation agricole s'avère être de plus en plus difficile à cerner. Cette exploitation flexible entraîne une division et une délégation du travail. Elle modifie également la prise de décision. La combinaison de ces deux changements interroge sur le profil que devront avoir, dans les prochaines années, les agriculteurs en charge de piloter des systèmes multi-acteurs de plus en plus complexes. Elle pose aussi la question de ce que deviennent la prise de décision et la façon de faire du conseil. Ces nouvelles formes organisationnelles questionnent enfin le décideur public, dont l'appareil statistique ne sait pas encore correctement appréhender ces formes multi-sociétés complexes.

Comme le secteur agricole reste composé d'un grand nombre d'exploitations distribuées sur un territoire vaste et hétérogène, nous faisons l'hypothèse que sa restructuration conduit à la coexistence de différents profils d'exploitations, qui ne reposent plus simplement sur leurs productions et leur taille, mais de plus en plus sur leur diversité juridique et leur projet entrepreneurial. Le référentiel sectoriel dans lequel évoluent les agriculteurs, assujettis aux industries agroalimentaires dont dépendent leurs approvisionnements et leurs débouchés (Jollivet, 2007), ne serait plus aussi dominant que par le passé. Les fluctuations du marché, les changements d'habitudes des consommateurs, la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement, ou encore de la qualité des produits, ont conduit à une ouverture du monde agricole à de nouveaux types d'agriculteurs, portés vers l'innovation et l'entrepreneuriat. Comme le suggèrent Lanciano et Saleilles (2010, p. 1) : « depuis les années 1990, l'agriculture est engagée dans un processus de reconfiguration profonde qui transforme la figure et les activités des agriculteurs ». Un nombre important d'exploitations agricoles se sont orientées vers des domaines d'activités qui s'écartent de leur base productive et commerciale antérieure, par la diversification (Capt, 1994), l'agriculture de services (Capt, 1997) ou par la différenciation de leurs productions (Allaire et Boyer, 1995).

Ces différents types d'exploitations peuvent être *a priori* regroupés en trois catégories. D'abord des micro-exploitations et des petites exploitations³, avec un agriculteur pluriactif ou avec un entrepreneur qui développe une stratégie de différenciation marquée (stratégie de niche), visant à capter le consentement du consommateur à payer pour des produits locaux, spécifiques, valorisés par la transformation, les circuits courts et/ou les signes de qualité (agriculture biologique, appellation d'origine protégée/contrôlée [AOP/AOC], indication géographique protégée [IGP], label rouge). La deuxième catégorie réunit de grandes exploitations flexibles et collaboratives, gérées par des agri-entrepreneurs engagés, soit dans une stratégie de recherche de l'avantage concurrentiel par la baisse des coûts en spécialisant et en modernisant leur exploitation, soit dans une stratégie de multiplication des activités qui suppose souvent la création de plusieurs sociétés civiles ou commerciales. Troisièmement, entre ces deux logiques se trouvent des exploitations de taille moyenne, insérées dans les filières agroalimentaires pour lesquelles elles fournissent de la matière première à faible prix. Cette dernière catégorie est qualifiée aux États-Unis « d'agriculture du milieu » (« Agriculture Of The Middle », AOTM en anglais). Cette notion a été développée, dans le contexte nord-américain, pour décrire des systèmes de production qui se positionnent entre marchés de matières premières agricoles et circuits courts. L'attention a été portée aux États-Unis sur cette catégorie d'exploitations de taille moyenne car elles seraient les plus vulnérables dans le contexte de mondialisation et de relocalisation des activités. En effet, elles seraient trop petites pour être compétitives sur les marchés des produits de base très consolidés, et trop grandes et trop génériques pour vendre sur les marchés de vente directe (Kirschenmann et al., 2008 ; Lev et Stevenson, 2011). Un des rares travaux français sur l'agriculture du milieu a été conduit par une équipe de chercheurs de l'ISARA, pour éclairer l'organisation de systèmes agri-alimentaires émergeant en ex-région Rhône-Alpes, à l'interface entre circuits courts et circuits longs. Les auteurs ont finalement proposé la notion de systèmes alimentaires du milieu (SYAM) pour appréhender ces situations d'entre-deux (Brives et al., 2017).

Notre travail s'inspire de la situation américaine pour évaluer l'existence, en France, de cette catégorie d'exploitations agricoles. Elle part de l'hypothèse que les exploitations agricoles du milieu sont en difficulté, trop grandes pour développer une stratégie de différenciation et de diversification locale, et trop petites pour être compétitives avec l'agriculture de firme. Nous supposons que la taille et le type de productions sont nécessaires mais pas suffisants pour expliquer la diversité de l'agriculture française. La stratégie entrepreneuriale (compétitivité coût ou hors coût) et les choix managériaux des formes organisationnelles (diviser juridiquement l'exploitation en différentes sociétés, recourir au salariat, déléguer des tâches à des tiers, etc.) peuvent éclairer plus finement la complexité des choix stratégiques des exploitations. L'hypothèse s'appuie sur la définition de l'entrepreneuriat de Verstraete et Fayolle (2005, p. 45) : « initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaires (du moins ce qui est apprécié ou évalué comme tel), dont le profil n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle (plus forte dans le cas d'une innovation) pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse ».

3. La production brute standard décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, à partir de 2020, est considérée comme « micro » une exploitation dont la PBS est inférieure à 25 000 euros, « petite » celle dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celle avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros, et « grande » celle ayant de plus de 250 000 euros de PBS (source : Service de la statistique et de la prospective [SSP], ministère chargé de l'agriculture).

Cette définition suppose une initiative portée par un individu, voire plusieurs qui s'associeront pour l'occasion. Ce caractère individuel est important car le champ de l'entrepreneuriat s'ancre dans le portage individuel du projet de création de valeur (Bruyat, 1993). L'originalité du processus de reconfiguration du secteur agricole est portée par ces initiatives individuelles, qui se détachent de l'entrepreneuriat plus collectif mis en œuvre avec le mouvement coopératif au cours du xx^e siècle. Ensuite, la construction ou la saisie d'opportunités d'affaires reposent sur l'innovation technique et/ou commerciale, sur la réponse originale à une demande du marché, sur une capacité à agir permettant de prendre des risques en se rendant indépendant du référentiel sectoriel dominant, mais aussi sur le pari d'une espérance de profit (Trembay, 2010). C'est souvent cette dimension qui est analysée pour dépasser le constat de l'unité apparente de l'agriculture française et caractériser la diversité des exploitations agricoles selon leurs stratégies de production et de commercialisation (Lanciano et Saleilles, 2010 ; McElwee, 2008). Mais la définition de Verstraete et Fayolle (2005) avance aussi l'idée que la saisie d'une opportunité d'affaires est rendue possible par une organisation capable de faire naître plusieurs entités. Notre proposition de caractérisation des exploitations cherche aussi à saisir les choix managériaux qui conduisent les agriculteurs à créer de nouvelles entités juridiques (sociétés civiles ou commerciales), nécessaires à la construction d'une opportunité d'affaires. Par exemple, un GAEC qui souhaite offrir une gamme plus large de produits fermiers vendus à la ferme, afin de développer ses ventes et fidéliser sa clientèle, incite souvent les associés du GAEC à vouloir pratiquer l'achat-revente de produits issus d'autres exploitations. Cette activité de négoce interdite en GAEC ne sera possible qu'en créant une société commerciale de type SARL qui pourra réaliser en toute légalité cette activité.

Il s'agit donc, à l'échelle de la France métropolitaine, de caractériser les exploitations agricoles selon leur appartenance à une des trois catégories supposées : exploitations engagées dans des marchés de niche, locaux en vente directe ; celles dites de « l'agriculture du milieu », insérées dans les circuits longs ; celles correspondant plus à l'exploitation flexible, collaborative et entrepreneuriale. Par ailleurs, il s'agit de proposer une typologie qui ait du sens pour les différentes parties prenantes : agriculteurs, conseillers agricoles, décideurs publics, etc. L'enjeu d'appropriation de la typologie nous a incité à les associer à la démarche. La typologie a été élaborée par le SRISET (Service régional de l'information statistique, économique et territoriale) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a par ailleurs été discutée avec les services régionaux de l'information statistique et économique des DRAAF de différentes régions, et également avec la profession agricole en région Auvergne-Rhône-Alpes (Cerfrance, chambre régionale d'agriculture). La typologie ainsi construite assure différentes fonctions (Landais, 1992) : fournir aux décideurs une image de l'activité agricole nationale et régionale utile pour orienter les actions de développement ; servir de cadre aux référentiels de performance des exploitations agricoles (Roybin, 1987) ; accompagner les démarches de conseil individuel aux producteurs. Le travail réalisé avait donc deux objectifs : établir une grille d'analyse permettant de traiter les données du recensement de l'agriculture, pour tester l'intérêt d'une typologie selon les stratégies entrepreneuriales et les formes organisationnelles des exploitations agricoles ; utiliser cette grille d'analyse, déclinable de l'échelle nationale à l'échelle régionale, pour établir une typologie des exploitations agricoles recensées en 2020.

Dans un premier temps nous présentons le cadre méthodologique, les variables actives et la démarche qui ont servi à construire la typologie. La deuxième partie expose les résultats principaux et décrit les huit profils identifiés. Enfin, les huit profils sont comparés à la catégorie « d'agriculture du milieu ».

1. Démarche et cadre méthodologique

La démarche a d'abord consisté à définir les variables actives permettant de classer les formes d'agriculture de projet selon leurs caractères de proximité (1.1.). Pour ce faire, nous délimitons l'échantillon des individus qui sont analysés (1.2.). Enfin, nous présentons les modalités de traitement de l'échantillon pour arriver à proposer une typologie originale.

1.1. Choix des variables actives

La grille d'analyse que nous avons construite, à partir de la littérature scientifique et de dires d'experts, a permis de recenser les variables actives intégrées dans la démarche de traitement des données. Nous avons écarté l'approche qui définit les exploitations uniquement par leur taille (surface agricole utilisée, SAU), par la production brute standard (PBS), par l'unité gros bétail (UGB), le nombre de travailleurs en équivalent temps plein (ETP), ou par leur orientation productive selon leur OTEX (orientation technico-économique). La grille d'analyse a été également construite en tenant compte de la disponibilité des variables du recensement de l'agriculture de 2020.

La grille tient compte, premièrement, des caractéristiques organisationnelles de l'exploitation. Nous avons donc cherché les variables qui renseignent sur les capacités managériales des chefs d'exploitation à gérer des contrats (techniques, commerciaux, de travail), à mettre en œuvre des activités de diversification agricole ou d'autres activités, à piloter le travail à façon pour des tiers (capacité à coordonner des activités réalisées), à choisir le statut juridique cohérent avec la stratégie d'entreprise, à organiser la participation financière dans d'autres entités juridiques. Dans le recensement agricole, le travail à façon est inclus dans les activités de diversification. Ici, le choix a été fait d'en tenir compte à part en créant une variable dédiée. En effet, le travail à façon relève d'une logique différente de la diversification des activités au sein de l'exploitation (production d'électricité, agrotourisme, etc.). Toutes ces capacités renvoient aux conditions à remplir pour construire ou saisir les opportunités d'affaires.

Par ailleurs, nous avons cherché les variables qui renseignent la logique de valorisation et/ou de création de nouvelles activités économiques. Les chefs d'exploitation peuvent développer des stratégies de différenciation de leurs productions par l'identification de la qualité et de l'origine (AB, AOP/AOC, label rouge, IGP, etc.), pour capter le consentement du consommateur à payer plus pour ces attributs. Les chefs d'exploitation peuvent aussi chercher à capter la valeur par des stratégies d'intégration verticale, en mettant en œuvre la transformation des produits et/ou en vendant directement leurs productions en circuits courts.

Ces deux catégories de variables permettent d'approcher la gestion entrepreneuriale complexe en matière d'utilisation des ressources rares, de gestion des risques, de capacités d'adaptation, autrement dit de gestion des relations complexes de l'entreprise avec son environnement, ce qui permet de caractériser l'opportunité d'affaires que l'entrepreneur-agriculteur a construite ou saisie.

Enfin, nous avons pris en compte deux variables qui renseignent sur la taille (PBS/ETP) et l'orientation productive principale (OTEX). Elles ne sont pas directement liées aux thématiques de gestion et de valorisation, mais sont en revanche des éléments importants à considérer pour construire la typologie. En effet, le but de notre étude est de proposer une vision différente de celle par les OTEX, mais il est impossible de s'affranchir de cette composante qui demeure un élément structurant du fonctionnement des systèmes agricoles. Le choix des productions principales est très lié aux stratégies organisationnelles et de

valorisation. Les OTEX peuvent être regroupées de plusieurs manières : en version agrégée en 10 postes, en version détaillée en 15 postes, ou encore en 64 postes. Afin que les analyses de données soient par la suite statistiquement correctes, il ne faut pas qu'il y ait de modalités avec de trop petits effectifs, raison pour laquelle l'étude est réalisée avec un regroupement des OTEX en 9 catégories, identiques à la nomenclature en 10 postes, hormis les bovins mixtes qui ont été regroupés avec les bovins lait car ils ne représentent que 2,5 % de l'ensemble des exploitations de l'étude. Pour évaluer la dimension des exploitations, nous avons retenu la PBS/ETP plutôt que la seule PBS en valeur absolue.

Les données utilisées sont celles du RA 2020. L'objectif était de trouver des indicateurs issus du RA qui renseignent les trois catégories de variables. Nous avons donc identifié onze variables actives permettant de discriminer les exploitations agricoles (huit variables nominales et trois variables continues⁴). Les variables ont été organisées en trois blocs (figure 1).

Toutes ces variables ont été renseignées à partir du questionnaire France métropolitaine du recensement agricole 2020. Certaines d'entre elles sont imparfaites car elles ne donnent pas la précision attendue pour caractériser le comportement des agriculteurs.

Concernant les variables dites de « valorisation », nous ne disposons que d'informations sur la présence d'activités de diversification, alors qu'idéalement il faudrait disposer de la part des activités de diversification en euros dans le chiffre d'affaires. C'est également le cas pour la vente en circuit court, qui se limite dans le questionnaire à l'existence de cette pratique, mais qui ne mesure pas sa part dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. On ne sait que peu de choses de la destination de la production agricole. Par ailleurs, si nous savons que l'exploitation est certifiée ou en conversion en agriculture biologique (selon le cahier des charges officiel agriculture biologique, pour tout ou partie de ses productions), nous ne disposons pas de cette précision pour les AOC/AOP, les IGP, les labels rouges et autres signaux de qualité. Nous savons seulement si des productions sont labellisées sans connaître leur part dans le chiffre d'affaires.

Concernant les variables d'organisation, nous savons si l'exploitation fait de la prestation de services, mais sans en connaître l'ampleur, qui pourrait par exemple être donnée par le nombre de jours de travail effectués. Cette information est désormais présente dans l'enquête sur la structure des exploitations 2023. Par ailleurs, nous savons si un des associés ou des coexploitants ou l'entreprise elle-même ont créé ou détiennent une participation financière dans une entreprise en lien avec le fonctionnement de l'exploitation agricole enquêtée, mais nous ne connaissons pas les montants en euros de cette participation.

Concernant les variables de taille, nous avons une information approximative avec la PBS/ETP, alors qu'idéalement il nous faudrait le chiffre d'affaires/ETP.

Malgré ce manque de précision de certaines variables actives, nous avons pu les intégrer dans le traitement statistique.

4. Une variable « nominale », dite aussi « qualitative », mesure une qualité d'un individu statistique. Elle correspond à une variable qui ne prend qu'un nombre limité de modalités. Une variable « continue », dite aussi « numérique » ou « quantitative », prend un nombre infini de valeurs réelles possibles à l'intérieur d'un intervalle donné.

Figure 1 : Variables actives pour la typologie selon les caractéristiques managériales de l'exploitation, les stratégies de valorisation économique des activités et la taille

Variables actives	Définition de la variable	Types de variables
Variables de valorisation		
Agriculture biologique (AB)	Pratiques respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique	Nominale
Circuit court	Vente de la production en circuit court	Nominale
Transformation	Activités de transformation à la ferme	Nominale
SIQO	Pratiques respectant les cahiers des charges des différents SIQO hors AB (label rouge, AOP-AOC, IGP, STG)	Nominale
Variables d'organisation		
Autres entités juridiques	Autres entités juridiques à caractère entrepreneurial (négoces, production agricole, autre (par exemple entreprises dédiées à des activités de diversification, etc.)) dans le prolongement de l'EA (les participations financières peuvent être partielles)	Nominale
Travail à façon	Travail à façon agricole pour d'autres exploitations	Nominale
Diversification	Activités de diversification à « caractère entrepreneurial » (hébergement, activités de loisir, restauration ; services de santé, services sociaux ou éducatifs ; production d'énergie pour la vente : biogaz, valorisation de biomasse, énergie hydraulique ; transformation de bois pour la vente ; artisanat ; activités de négoces). Les activités de diversification prises en compte sont uniquement celles ayant un caractère entrepreneurial	Nominale
Nombre de salariés	Nombre de salariés de l'exploitation agricole en ETP	Continue
Nombre de saisonniers	Nombre de salariés saisonniers de l'exploitation agricole en ETP	Continue
Variables de structure et de taille		
OTEX	Orientation technico-économique en 9 postes	Nominale
PBS/ETP	Production brute standard par travailleur en ETP	Continue

1.2. Choix des variables supplémentaires illustratives

Nous avons utilisé des variables supplémentaires pour illustrer les types. Ces variables n'entrent pas dans le modèle de traitement statistique conduisant à produire la typologie. Nous les projetons sur les types identifiés pour enrichir la description de chacun d'eux.

Il s'agit tout d'abord de variables de caractérisation de la main-d'œuvre :

- Part des femmes parmi les exploitant.es.
- Présence d'au moins un hors cadre familial (HCF).
- Année de naissance du plus jeune des exploitants.
- Niveau de formation (générale et agricole confondues) de l'exploitant le plus formé.
- Équivalent temps plein moyen des exploitants/coexploitants (hors ETP salariés).
- Équivalent temps plein total (hors prestations).
- Répartition du volume horaire selon le type de main-d'œuvre (en % d'ETP).
- Année d'installation du chef d'exploitation.

Il s'agit également de variables de caractérisation de l'exploitation :

- Statut juridique de l'exploitation.
- PBS totale.
- SAU totale.
- SAU/ETP.
- UGB totaux.
- UGB/ETP.

Nous avons par ailleurs retenu deux autres catégories de variables, pour mener des analyses plus spécifiques et enrichir la description des types :

- Une variable sur le devenir de l'exploitation pour tester l'hypothèse selon laquelle la pérennité de l'exploitation dépend de son projet entrepreneurial. Nous avons utilisé la variable renseignée lors du RA 2020, concernant les seuls chefs d'exploitation de plus de 60 ans, auxquels il a été demandé de donner leur avis sur le devenir de leur exploitation. Six réponses étaient proposées : l'agrandissement, le non-usage agricole, l'indécision, l'absence de départ envisagé, la reprise familiale ou la reprise non familiale.
- Six variables économiques et financières issues du réseau d'information comptable agricole (RICA) pour tester la performance des types. Les 7 200 individus de la base RICA 2020 ont été appariés aux individus de la typologie. Nous avons retenu cinq variables pour caractériser la performance économique (excédent brut d'exploitation [EBE]/produits courant, EBE/ETP, aides PAC/EBE), revenu disponible par ETP non salarié) et financière (intensité capitaliste [bilan actif/ETP], taux d'endettement [dettes totales/passif]). Ces données n'intègrent pas les micro-exploitations (moins de 25 000 € de PBS), qui ne sont présentes que dans la base de données du recensement agricole. Cela crée un biais car selon les profils, une part plus ou moins importante d'exploitations n'est pas prise en compte pour ces données. Par ailleurs, pour les exploitations agricoles multi-sociétés, les indicateurs économiques issus du RICA ne renseignent que sur la structure agricole enquêtée et non sur les autres entreprises liées à celle-ci.

1.3. Délimitation de l'échantillon

Au total l'échantillon est composé de 325 317 exploitations agricoles, sur les 416 478 dont 395 915 pour la France métropolitaine recensées en 2020 (soit 82 % de l'effectif initial). Il a été construit à partir des exploitations présentes sur le territoire métropolitain. Les régions et départements d'outre-mer (DROM) ont été retirés du champ de l'étude. Nous avons aussi retiré les exploitations dont le régime d'imposition est sans objet (exploitations agricoles des lycées agricoles par exemple) et celles à caractère non lucratif : structure publique (commune, collectivité, établissement public, syndicat mixte, etc.) ; organismes de sécurité sociale ; associations, fondations, etc. À l'instar de la typologie INOSYS⁵, nous avons par ailleurs écarté les petites exploitations de moins de 25 000 € de PBS, mais parmi elles nous avons réincorporé dans l'échantillon les exploitations présentant une main-d'œuvre supérieure à 0,5 ETP ou ayant une PBS⁶ supérieure ou égale à 10 000 €, quand sont identifiées une activité à caractère

5. Crée en 2011, la typologie INOSYS des chambres d'agriculture a permis de classer les exploitations agricoles du RA 2010 en fonction de critères objectifs définis par des experts. En 2022, le réseau des chambres d'agriculture, en partenariat avec les DRAAF et le ministère en charge de l'agriculture, a réalisé la mise à jour et l'adaptation de la typologie INOSYS en se basant sur le RA 2020. Typologie INOSYS – Chambres d'agriculture France (chambres-agriculture.fr) consulté le 7 avril 2024.

6. La PBS donne une valeur au potentiel de production des exploitations, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et cheptels de chaque exploitation. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Pour faciliter l'interprétation, la PBS est exprimée en € (Agreste).

entrepreneurial ou des productions concernées par des signes de qualité (SIQO ou AB). Si notre premier choix a été de conserver ces mêmes critères définis pour la typologie INOSYS, nous avons ajouté également le critère de vente en circuit court et de présence d'une activité de diversification. La diversification prise en compte est uniquement celle ayant un caractère entrepreneurial :

- travail à façon agricole pour d'autres exploitations ;
- hébergement, activités de loisirs, restauration ;
- services de santé, services sociaux ou éducatifs ;
- production d'énergie pour la vente : biogaz, valorisation de biomasse, énergie hydraulique ;
- transformation de bois pour la vente ;
- artisanat ;
- activités de négoce.

Nous avons corrigé l'échantillon des individus qui se révèlent être atypiques (*outliers*) et qui pourraient déformer la création de la typologie. Plusieurs méthodes de gestion des *outliers* existent. L'une d'elles consiste à retirer les individus dont la valeur des variables est supérieure à la valeur du 3^e quartile plus 1,5 fois l'intervalle interquartile, ou inférieure à la valeur du 1^{er} quartile moins 1,5 fois l'intervalle interquartile. Étant donné la distribution des variables, cette méthode n'a pas pu être appliquée car pour les variables « nombre de saisonniers » et « nombre de salariés », le 3^e quartile vaut 1 et l'écart interquartile également. La méthode qui a été adoptée a consisté, pour chacune des trois variables continues, à retirer les exploitations agricoles pour lesquelles la valeur de la variable était strictement supérieure au dernier centile. Nous avons donc retiré toutes les exploitations agricoles dont le nombre de saisonniers était strictement supérieur à 32 ou le nombre de salariés strictement supérieur à 8 (max 561) ou la PBS/ETP strictement supérieure à 780 000 €. Ont ainsi été retirées 9 042 exploitations agricoles, soit 2,7 % du total des exploitations pour obtenir un échantillon final de 325 317 observations.

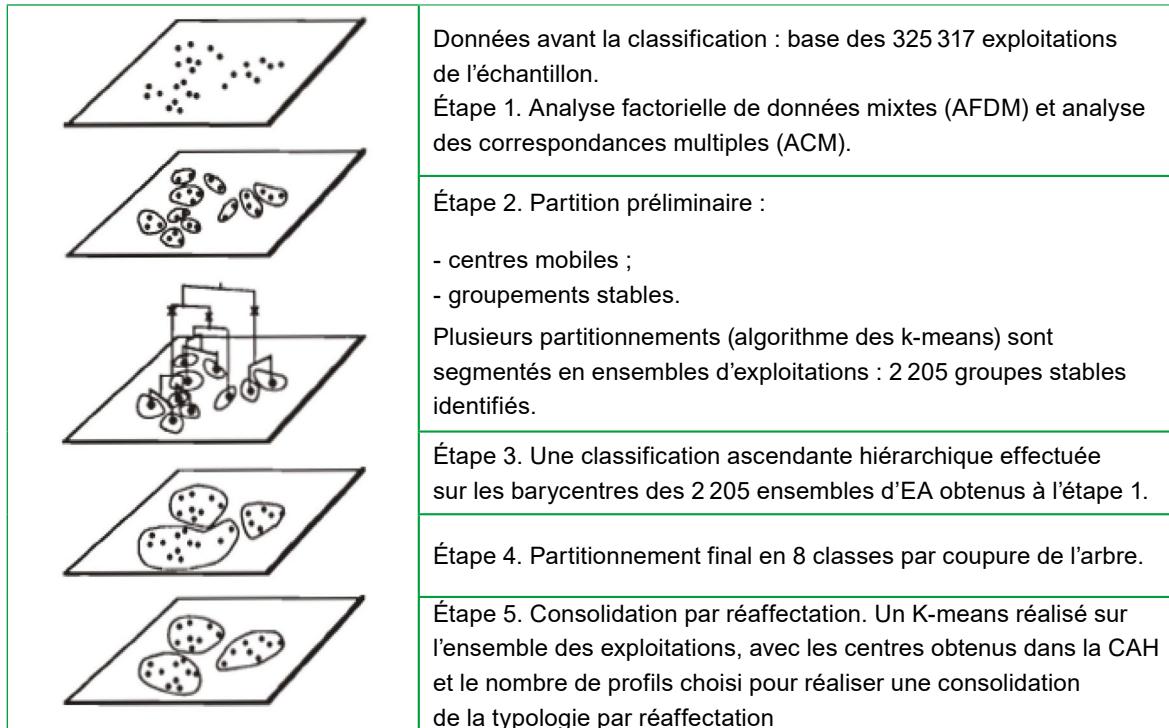
1.4. Méthodes de classification pour construire la typologie

Toute l'analyse des données a été réalisée sous R⁷. Le traitement des variables actives (nominales et continues) a permis de construire une typologie à partir d'une approche mobilisant l'analyse factorielle de données mixtes (AFDM), plusieurs partitionnements (algorithme des k-means) et la classification ascendante hiérarchique (CAH).

Du fait du très grand nombre d'individus à traiter, notre méthode s'est inspirée de celle adoptée par Pauline Lécole (2017) dans sa thèse sur les petites exploitations. Elle a en particulier utilisé l'algorithme des k-means, qui permet de réduire le nombre d'individus à traiter en une seule fois. La construction de la typologie se fait alors en cinq étapes (figure 2).

7. R est un langage orienté vers le traitement de données et l'analyse statistique, dérivé du langage S. Il est développé depuis une vingtaine d'années par un groupe de volontaires de différents pays. C'est un logiciel libre, publié sous licence GNU GPL.

Figure 2 : Processus de traitement pour construire la typologie (Lebart *et al.*, 1995)



1.4.1. Étape 1 : des premiers tests avec des analyses multifactorielles

Une analyse des correspondances multiples (ACM) avec les variables de gestion managériale, une autre avec les variables de stratégie de valorisation, puis une autre encore regroupant ces variables ont été réalisées. Pour effectuer les ACM, les variables continues ont été discrétisées en classes, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de déséquilibre trop important entre le nombre de modalités de chaque variable, et à ce qu'il n'y ait pas de modalités avec de trop petits effectifs (moins de 5 % de l'effectif total). Cette méthode consistant à faire une ACM en discrétisant les variables quantitatives donne de bons résultats, sauf si les individus statistiques ne sont pas très nombreux (moins de 100) ou si le nombre de variables nominales est très inférieur à celui des variables continues. Ce n'est pas le cas ici. Cependant, pour certaines variables, l'étendue des valeurs prises est très importante mais la majorité des individus se trouve dans un intervalle très restreint (c'est le cas par exemple avec le nombre de contrats salariés).

Par la suite, nous avons utilisé une autre méthode de traitement des données, à partir d'une analyse factorielle de données mixtes (AFDM), qui permet de combiner des données continues et nominales, et de conserver le plus d'informations pour l'analyse. Il s'agit d'une méthode d'analyse par réduction des dimensions. L'objectif est de construire, à partir d'un nombre conséquent de variables, un nombre réduit d'axes factoriels tout en conservant un maximum d'informations. Cela permet de traiter de nombreuses données et de faire ressortir les relations qui existent entre elles. L'AFDM a été effectuée avec huit variables nominales (orientation technico-économique, autres entités juridiques à caractère entrepreneurial (négocie, production agricole, autre) dans le prolongement de l'exploitation agricole, vente en circuit court, agriculture biologique, présence de SIQO hors AB (label rouge, AOC, IGP, STG), travail à façon agricole pour d'autres exploitations, activités de diversification à « caractère entrepreneurial » (autre que travail à façon agricole), activités de transformation) et trois variables continues (nombre de salariés, nombre de saisonniers, PBS/ETP). La fonction utilisée sous R est FAMD() du package FactoMiner. Les résultats de cette approche étaient peu différents de l'analyse des correspondances multiples (ACM)

réalisée initialement. Nous avons finalement opté pour l'AFDM, pour éviter de procéder à la discréétisation des variables continues, dans un objectif de simplification de la procédure de préparation des données pour les traitements statistiques.

Avec l'AFDM qui a été réalisée, les deux catégories de variables qualitatives et quantitatives jouent un rôle équilibré dans l'analyse. Cette analyse a permis d'identifier un premier facteur F1, qui est le plus lié avec les variables originelles. Nous avons identifié un second facteur F2, qui explique l'information résiduelle (non prise en compte par le premier facteur) et ainsi de suite jusqu'au F^e facteur. Nous avons identifié quatre facteurs en appliquant la règle de Kaiser-Gutman selon laquelle on retient ceux dont la valeur propre est supérieure à 1. Nous avons appliqué ensuite la règle du coude à partir de l'éboulis des valeurs propres, ce qui finalement nous a conduits à ne retenir que trois facteurs. La variable Otex est rattachée à la fois à l'axe 1 et à l'axe 2. L'axe 1 est tranché sur les variables de transformation, de circuit court et de nombre de travailleurs (contrat de travail et saisonnier). L'axe 2 est tranché sur la valeur par ETP, les SIQO et l'AB. L'axe 3 est tranché sur les activités de travail à façon et les montages multi-sociétés (annexe 1).

Quand on analyse le sens du lien des modalités avec les facteurs, pour le premier facteur, il ressort que les Otex « Bovin lait », « Bovin viande » et « Grandes cultures » s'opposent aux Otex « Viticulture » et « Fruits ». On observe également une surreprésentation des modalités « Viticulture » et « Fruits » avec les modalités « transformation » et « Circuit court », et au contraire une opposition pour ces dernières modalités avec en particulier la modalité « Grandes cultures ». Pour le deuxième facteur, les modalités « Viticulture » et « Granivores (porcin et volaille) » sont convergentes et surreprésentées pour les modalités « SIQO hors AB ». En revanche, les modalités « Maraîchage » et « Ovins-Caprins » sont très convergentes avec une surreprésentation de la modalité « AB ». Pour le troisième facteur, les modalités « Granivores (porcin et volaille) » et « grandes cultures » sont proches et s'opposent à la modalité « Viticulture », avec une surreprésentation des modalités « Montages juridiques multi-sociétés » et « Diversification agricole » (annexe 2).

1.4.2. Classification

L'idée de départ était d'effectuer directement une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les résultats de l'analyse de données mixte effectuée sur l'ensemble des exploitations. Mais la très grande taille de notre groupe de départ (325 317 observations) n'a pas permis d'appliquer une méthode unique de classification. La méthode recommandée pour des échantillons de taille importante est une classification mixte, qui combine une méthode non hiérarchique (partitionnement avec l'algorithme des k-means) et une méthode hiérarchique (classification ascendante hiérarchique).

Étape 2 : K-means pour obtenir des ensembles d'exploitations agricoles

L'objectif a été de regrouper les exploitations agricoles les plus proches, en fonction des trois premiers axes factoriels obtenus dans l'AFDM. Selon Lebart *et al.*, (1995) : « Le partitionnement par k-means est une méthode itérative qui, à partir de centres tirés au hasard, détermine les distances de chaque observation à chaque centre et alloue une observation à un centre en fonction de sa proximité à ce dernier. Les barycentres sont alors calculés pour chaque ensemble obtenu, ainsi que la distance de chaque observation à chaque nouveau barycentre, pour recréer une nouvelle partition et ainsi de suite ». L'algorithme du k-means dépend des centres initiaux choisis aléatoirement et le nombre de groupes à obtenir est fixé préalablement. Pour pallier ce caractère aléatoire, nous avons choisi de rassembler les

exploitations agricoles en un nombre de groupes relativement élevé (100), et de répéter trois fois cet algorithme (encadré 1). Les algorithmes ont été réalisés sur les coordonnées des individus, sur les trois premières dimensions de l'AFDM. Selon Lebart *et al.*, (1995) : « Cette première étape de partitionnement permet donc de limiter l'influence des points de départ des k-means par le croisement des différents ensembles obtenus, et permet également d'aboutir à un nombre d'ensembles assez élevé, mais dont les barycentres peuvent tout de même être classés grâce à une CAH. »

Nous avons ainsi obtenu trois partitionnements dans lesquels la répartition des exploitations agricoles n'est pas identique. Il y a théoriquement une infinité d'ensembles possibles en croisant les trois partitionnements (3^{100} soit 5.15^{e+47}). Seuls 2 205 ensembles comportent des exploitations. Ils sont d'effectifs variables, de 1 à 6 610 exploitations agricoles, et 381 ensembles ne comportent qu'une seule exploitation agricole. Nous avons calculé les barycentres des 2 205 ensembles en faisant la moyenne des barycentres des trois groupes dans lesquels les exploitations agricoles de cet ensemble ont été classées.

Encadré 1

- groupes du k-means A : A1, A2, ..., A100
- groupes du k-means B : B1, B2, ..., B100
- groupes du k-means C : C1, C2, ..., C100

Ensemble i : exploitations agricoles classées à la fois dans Ax, By et Cz
Barycentres de l'ensemble i (sur 3 dimensions) : moyenne des barycentres de Ax, By, et Cz.

Étapes 3 et 4 : classification ascendante hiérarchique (CAH)

L'étape 3 correspond à la classification ascendante hiérarchique qui a été ensuite construite à partir des barycentres (toujours sur les trois axes de l'AFDM) des 2 205 ensembles obtenus. La fonction HCPC (classification hiérarchique sur composantes principales) du package FactoMiner permet de réaliser une classification non supervisée des individus. Cette fonction combine les facteurs principaux, la classification hiérarchique et le partitionnement, pour mieux visualiser et mettre l'accent sur les similarités entre individus. Plusieurs méthodes de CAH existent ; nous avons utilisé celle de Ward, qui a pour objectif de minimiser la distance intra-groupe et de maximiser la distance inter-groupe entre les individus.

Dans l'étape 4, le nombre de classes a été approché par l'analyse de l'histogramme des indices croissants de niveau, qui permet de couper l'arbre au niveau auquel l'histogramme marque un palier important, situation qui reflète la perte d'inertie obtenue en passant d'une partition en n classes à la partition en $n-1$ classes (Lebart *et al.*, 1995). Plus précisément, le premier traitement a consisté à définir le nombre de groupes optimal. Pour cela, nous avons utilisé l'analyse des sauts d'inertie. Le croisement entre la méthode graphique et l'analyse théorique de la cohérence des groupes a permis de définir le nombre de groupes optimal pour la partition. La méthode par saut d'inertie faite par l'analyse du graphique a mis en relation l'inertie expliquée de la classification et le nombre de classes (annexe 3). Le nombre de classes optimal pour cette méthode était de 5 ou 8. Après avoir comparé les groupes résultant de la partition en 5 groupes et ceux de la partition en 8 groupes, nous avons décidé d'exclure la partition en 5 groupes pour conserver un pouvoir explicatif plus approfondi de la classification. La CAH nous a permis d'identifier huit groupes.

Étape 5 : K-means pour consolider par réaffectation les huit types

Pour améliorer la partition obtenue, nous avons utilisé à nouveau une procédure d'agrégation autour des centres mobiles, dont nous savons qu'elle ne peut qu'augmenter l'inertie entre les classes à chaque itération (Lebart *et al.*, 1995). Nous avons utilisé les huit centres de gravité des classes obtenues avec la CAH comme centres d'initialisation du k-means. Ce k-means est lancé sur le jeu de données initial (coordonnées de l'AFDM) en faisant varier les paramètres de l'algorithme. Cette procédure de consolidation a pour effet d'optimiser, par réaffectation, la partition obtenue par coupure de l'arbre hiérarchique (Lebart *et al.*, 1995) en huit classes.

1.4.3. Tests de robustesse sur la base d'échantillons de taille réduite

À titre de vérification, pour évaluer la robustesse des résultats, nous avons comparé la classification obtenue avec des classifications obtenues à partir d'échantillons de tailles restreintes. En testant cinq échantillons de 10 000 individus tirés au sort sans avoir à réaliser une partition préliminaire (étape 2), une CAH a directement été réalisée, puis une consolidation avec l'algorithme de k-means, pour obtenir des typologies en huit classes. Nous avons obtenu, à quelques différences mineures près, huit profils présentant des caractéristiques semblables aux huit types précédemment obtenus et retenus pour ce travail de caractérisation des profils entrepreneuriaux et managériaux des exploitations agricoles de la France métropolitaine.

1.5. Méthodologie de description des profils

Chacun des huit profils est décrit à l'aide des variables actives utilisées pour la construction de la typologie, ainsi que par des variables illustratives supplémentaires présentées précédemment. Pour les variables qualitatives (nominales), nous avons comparé la proportion d'exploitations d'un profil qui possèdent une modalité de la variable étudiée avec le pourcentage global d'exploitations qui possèdent cette même modalité. Pour les variables quantitatives (continues), nous avons comparé la valeur moyenne des exploitations d'un profil avec la valeur moyenne pour l'ensemble de l'échantillon de l'étude.

1.5.1. Caractérisation des profils

Les profils ont été décrits à l'aide de la fonction catdes() du package FactoMiner. Cette fonction permet de voir si chacun des profils peut être caractérisé par des variables qualitatives, des modalités et des variables continues du tableau de données. Afin d'évaluer le lien entre chaque profil et les modalités des autres variables qualitatives, deux proportions sont comparées *via* un test du chi² :

- la proportion d'individus qui possèdent la modalité de la variable étudiée parmi ceux qui se trouvent dans le cluster en question ;
- le pourcentage global d'individus qui possèdent la modalité de la variable.

Plus le test est significatif, plus la modalité considérée et la variable qualitative sont liées. Ainsi, on obtient pour chaque cluster les variables distinctives/représentatives pour lesquelles la moyenne ou la proportion dans le profil est significativement différente de l'ensemble des exploitations. Le seuil de significativité statistique retenu est la p-value inférieure à 1 %. Les variables utilisées pour décrire les profils sont celles retenues comme variables actives pour réaliser l'AFDM, ainsi que d'autres variables supplémentaires qui

n'ont pas construit les facteurs mais qui viennent renforcer leur interprétation (figure 1 et sous-section 1.2. supra).

Nous avons présenté dans un tableau synthétique (annexe 4) le degré de « sur ou sous-représentation » des modalités à partir des valeurs tests pour chacun des profils. Nous avons utilisé un jeu de couleurs pour montrer quand une modalité est surreprésentée ($v\text{-test} > 0$) (en vert foncé) pour un profil, ou au contraire quand la modalité est sous-représentée ($v\text{-test} < 0$) (rouge foncé). Quand une modalité n'est statistiquement ni surreprésentée ni sous-représentée, cela signifie qu'elle joue un rôle très faible dans la caractérisation du profil (couleur jaune pâle). Autrement dit, chaque profil est caractérisé par les modalités positives surreprésentées mais aussi pas les modalités qui sont absentes pour ce profil.

1.5.2. Scoring pour comparer les profils

Afin de situer chaque profil par rapport à la moyenne, nous avons construit une échelle commune à toutes les variables, avec des valeurs allant de 0 à 10, ce qui permet de comparer, sur un même plan, où se trouve le profil pour des variables pouvant avoir des valeurs d'échelles différentes. Pour chaque variable (continue et nominale), un score entre 0 et 10 est attribué à chaque profil. L'échelle est construite de manière à ce que pour chaque variable, le profil ayant la valeur minimale ait un score de 0 et celui ayant la valeur maximale ait un score de 10, et pour que les autres scores soient échelonnés de manière proportionnelle à la valeur de la variable (figure 3).

Figure 3 : Exemple du calcul du score pour la variable « circuit court »

Profil	Circuit court (%)	Score ($x - \text{min}$) * (10/(\text{max} - \text{min}))
ELEV_CL	1 = min	0
GC_CL	2	0.03
VITI_GRANI_CL	4	0.33
STE_ETA	5	0.39
Moyenne	32	3.19
PDIV_CLCC	53	5.37
VIN_ARBO_CC	80	8.15
STE_VALO	81	8.28
PPDIV_VALO	98 = max	10

Pour la variable vente en circuit court, le profil ELEV_CL est celui où le moins d'exploitations vendent en circuit court (1 %) et PPDIV_VALO est celui où il y en a le plus (98 %).

Ensuite, des scores agrégés en trois grandes thématiques ont été calculés : il s'agit de la valorisation, de l'organisation et de la dimension. Les scores de ces trois thématiques ont été calculés à partir de la moyenne des scores des variables constituant la thématique. De plus, un score global de « projet » est calculé à partir de la moyenne des scores d'organisation et de valorisation (figure 4).

Figure 4 : Liste des variables composant chacune des trois thématiques

Thématique « Valorisation »	Thématique « Organisation »	Thématique « Dimension »
Agriculture biologique	Autres entités juridiques	PBS totale
Circuit court	Travail à façon	PBS/ETP
Transformation	Diversification	
SIQO	Nombre de salariés	
	Nombre de saisonniers	

2. Une typologie en huit profils très contrastés

Seront d'abord présentés les huit profils de la typologie, puis nous aborderons la localisation géographique de ces différents profils en France métropolitaine, avant de faire un état des lieux de la performance économique et financière de chacun d'eux. Nous discuterons ensuite du devenir possible des exploitations pour chacun des profils, selon les visions des cédants potentiels qui sont les chefs d'exploitation de plus de soixante ans. Enfin, un regard plus synthétique sera porté sur les résultats avec la comparaison des profils selon leurs scores de projet.

2.1. Présentation des huit profils

Les huit profils identifiés pour l'année 2020 sont présentés successivement, selon le score d'organisation⁸, qui constitue le fil conducteur de l'analyse (figure 5). Trois premiers profils (60 % des cas) concernent des exploitations engagées dans des filières longues en élevage, grandes cultures et viticulture. Deux autres profils (22 %) correspondent aux petits entrepreneurs tournés partiellement ou complètement vers les circuits courts, l'AB et la transformation. Trois derniers profils (18 %) correspondent à l'agriculture dite « de firme », avec des montages multi-sociétés complexes pour piloter leurs multiples projets. Ces exploitations plus grandes, avec du salariat, sont prestataires de services agricoles ou sont engagées dans des logiques de valorisation, soit en viticulture de caveau, soit dans des productions diverses.

Pour chaque thématique (organisation, valorisation et dimension), nous avons calculé le score de chaque profil (note entre 0 et 10) : ligne suivant un gradient de couleur du rouge (score le plus faible) au vert (score le plus élevé)⁹.

8. Voir présentation des scores en section 1.5.

9. Voir présentation des scores en 1.5.

Figure 5 : Présentation des huit profils selon leurs caractéristiques (données RA 2020)

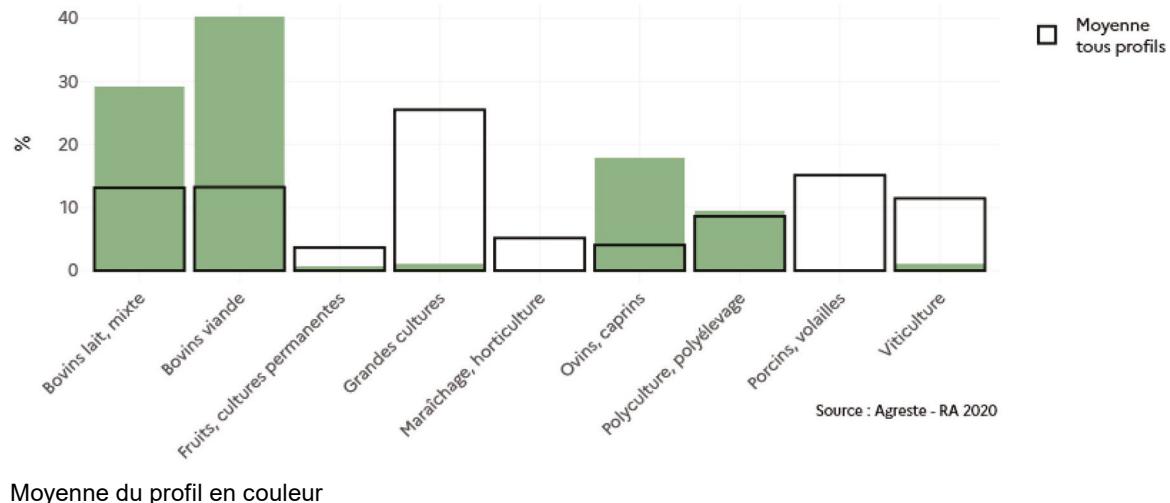
Profil	ELEV_CL	GC_CL	VITI_GRANI_CL	PDIV_CLCC	PPDIV_VALO	VIN_ARBO_CC	STE_ETA	STE_VALO	Toutes exploitations
Nom	Eleveur de ruminants circuit long	Producteur de grandes cultures circuit long	Viticulteur et éleveur de granivores en intégration	Producteur circuit long et court	Petit producteur valorisation	Vigneron et arboriculteur indépendant circuit court	Producteur multisociétés travail à façon	Producteur multisociétés valorisation	
Effectif	75 644	77 150	41 371	41 354	30 457	18 120	29 783	11 438	325 317
Part	23,3 %	23,7 %	12,7 %	12,7 %	9,4 %	5,6 %	9,2 %	3,5 %	100%
OTEX	Elevage	Grandes cultures	Viticulture, granivores	Diverses	Diverses	Viticulture, arboriculture	Grandes cultures, granivores	Diverses	
Score Organisation	0	0,6	0,9	1,3	1,5	4,7	5,8	7,5	1,6
Caractéristiques Organisation	/	/	/	Diversification	Diversification	Diversification Lien autres sociétés	Lien autres sociétés++ Prestataire++	Diversification++ Lien autres sociétés++ Prestataire	
	/	/	Saisonniers	/	/	Salariés++ Saisonniers++	Salariés	Salariés++ Saisonniers+	
Score Valorisation	0,6	0,2	3,1	3,4	7,1	8,6	0,6	5,9	2,4
Caractéristiques Valorisation	SIQO	/	SIQO++	CC/AB	CC/AB/SIQO++	CC/AB/Transfo/S IQO++	/	CC/AB/Transfo	
Score Dimension	1,4	4,2	4,7	1,2	0	6,7	9,8	4,9	3,5
PBS moyenne (€)	115 574	173 908	117 947	105 900	78 362	342 647	333 209	273 591	170 755
PBS par ETP (€)	73391	135658	149482	69243	45770	110857	232590	89794	111960
SAU totale (Ha)	82	106	36	65	43	36	136	82	78
SAU par ETP (Ha)	57	96	24	47	27	12	123	36	61
ETP totaux	1,49	1,33	1,32	1,53	1,77	3,45	1,67	3,66	1,66
ETP exploitants et coexploitants et familiaux	1,44	1,24	1,15	1,39	1,55	2,02	1,41	2,34	1,47
ETP salariés	0,05	0,10	0,17	0,14	0,22	1,43	0,26	1,31	0,19
Part des femmes exploitantes	24,4 %	20,8 %	28,7 %	26,6 %	32,6 %	23 %	14,3 %	21,1 %	24 %
Age (années)	50	51	51	49	46	48	46	45	49
Part des chefs d'exploitation de 60 ans et plus	29,7%	29,4%	30,5%	27,4%	18,9%	24,6%	18,3%	18,8%	26,6%
Années expérience	23	22	21	20	15	20	20	18	21

Précision pour la lecture du tableau : « ++ » indique que la caractéristique est significativement surreprésentée dans le profil par rapport aux autres caractéristiques. « + » indique que la caractéristique est significativement très représentée dans le profil par rapport aux autres caractéristiques. Par exemple, pour la variable « Caractéristiques Valorisation », pour le profil PPDIC_VALO, les SIQO (AOC/AOP ou label rouge) sont beaucoup plus représentés que l'AB et les circuits courts. En revanche, pour le profil STE_VALO, la représentativité des variables circuits courts, AB et transformation est équilibrée.

(C1) ELEV_CL : Éleveurs, circuit long

Ce premier profil (75 644 exploitations soit 23,3 % de l'échantillon) regroupe majoritairement des éleveurs. Il est dominé par des exploitations d'élevage de ruminants : 40 % de bovins viande, 29 % de bovins laitiers ou mixtes lait-viande, 18 % d'ovins caprins (figure 6). Il s'agit du profil qui emploie le moins de main-d'œuvre (nombre d'actifs). En moyenne, les exploitants de ce profil ont les niveaux de formation les plus faibles, sont installés depuis le plus longtemps, sont plus âgés (un an de plus (50 ans) que la moyenne (49 ans) et avec une part des plus de 60 ans (29,7 %) supérieure à la moyenne (26,4 %). Les exploitations sont plus souvent en GAEC (22 % contre 13 % à l'échelle nationale). C'est la classe des exploitants qui ont le plus d'ancienneté dans le métier. Nous trouvons dans ce groupe des élevages produisant du lait standard mais également ceux produisant du lait en AOC/AOP. La part des exploitations engagées dans des SIQO est proche de la moyenne (27 %). Elles ne transforment pas, ne pratiquent pas la vente directe et n'ont pas diversifié leur activité. Ce sont des exploitations plutôt engagées dans des circuits longs. Leur taille économique est plus faible (115 574 € de PBS) que la moyenne de l'échantillon (niveau national à 171 000 €), mais la surface moyenne de 82 ha est un peu supérieure (78 ha en moyenne).

Figure 6 : Part des exploitations par OTEX pour le profil ELEV_CL

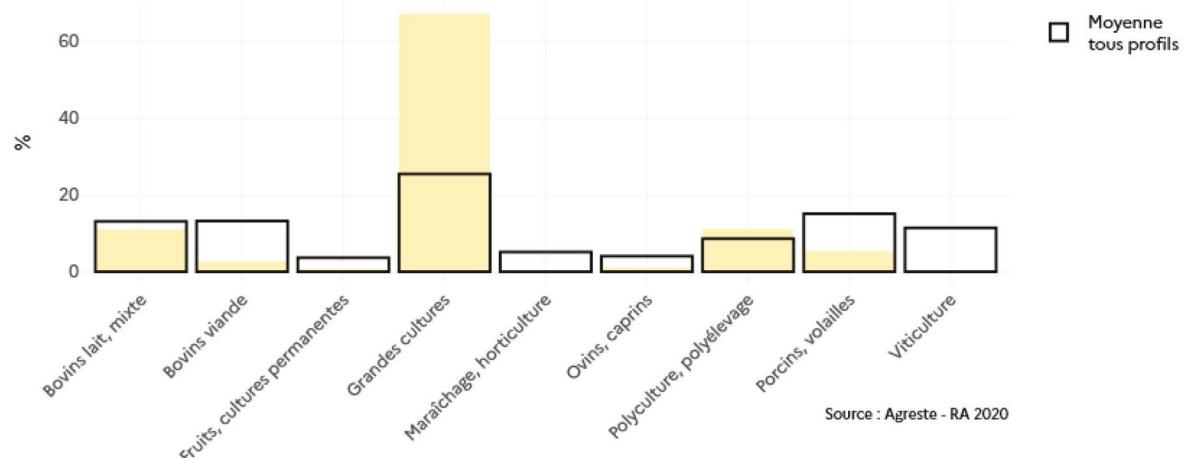


Moyenne du profil en couleur

(C2) GC_CL : Producteurs de grandes cultures, circuit long

Ce deuxième profil, le plus important en effectif (77 150, soit 23,7 % de l'échantillon) est similaire au premier (C1), à la différence que les exploitations sont très majoritairement en grandes cultures (67 %) (figure 7). La main-d'œuvre totale (1,33 ETP) est plus faible que la moyenne (1,7 ETP). La part des ETP familiaux permanents est la plus faible dans cette classe (5,6 % contre 7 % en moyenne). Pour ce profil, les niveaux de formation sont légèrement inférieurs à la moyenne, la part des hors cadres familiaux est la plus faible. Les exploitations sont gérées par des exploitants plus âgés que la moyenne de l'échantillon. La part des plus de 60 ans (29,4 %) supérieure à la moyenne (26,4 %). La grande majorité n'est pas engagée dans des démarches de valorisation individuelle de leurs activités. Elles n'ont pas différencié leurs productions par des signes de qualité, ne transforment pas, ne pratiquent pas la vente directe, n'ont pas diversifié leurs activités et n'ont pas développé de montages multi-sociétés. Ce sont des exploitations plutôt engagées dans des circuits longs. En moyenne, elles ont une PBS totale (173 908 €) proche du niveau national (171 000 €) et une SAU (105 ha) environ un tiers supérieure à la moyenne (78 ha).

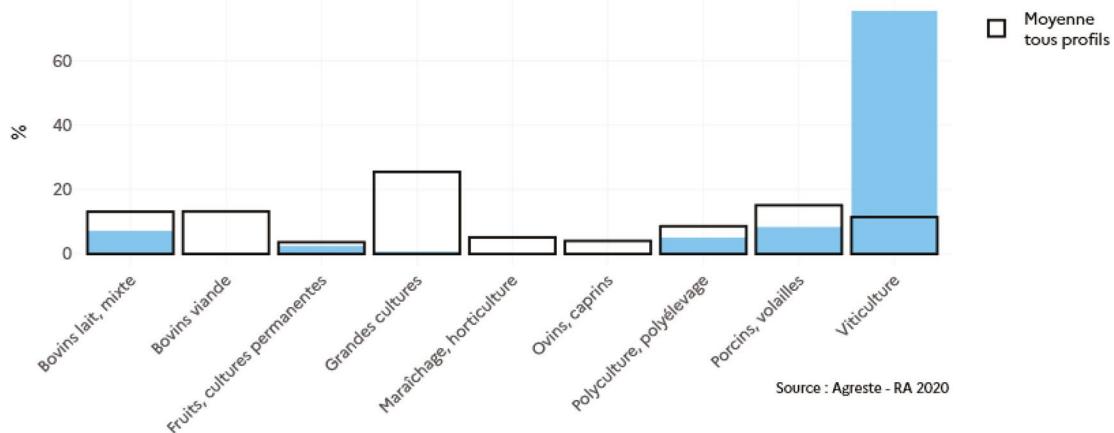
Figure 7 : Part des exploitations par OTEX pour le profil GC_CL



(C3) VITI_GRANI_CL : Viticulteurs de coopérative et éleveurs de granivores en intégration (12,7 %)

Ce troisième type est identique aux deux précédents mais il rassemble principalement des viticulteurs engagés dans des filières longues structurées par des coopératives. Ce profil est constitué d'exploitations viticoles (75 %), mais également d'exploitations en granivores (8 %), ainsi que quelques autres OTEX, mais en proportions inférieures à la moyenne de l'échantillon (figure 8). La main-d'œuvre totale (1,32 ETP) et l'ETP moyen des exploitants (0,73 contre 0,85 au niveau national) sont en moyenne les plus faibles. Cependant les exploitations emploient un peu plus de saisonniers qu'au niveau national. Il s'agit d'un profil où l'âge moyen est parmi les plus élevés et où la part des plus de 60 ans (30,5 %) est la plus forte. C'est aussi le profil avec la plus grande part d'exploitants n'ayant aucune formation ou ayant le niveau collège. C'est aussi un groupe avec une part de femmes relativement importante (29 % contre 24 % pour la moyenne). Les exploitations viticoles de ce groupe vendent leur production en coopérative et sont à 99 % en production sous AOC/AOP. Cette classe est également composée de systèmes granivores en intégration (classe où ils sont les plus nombreux), qui valorisent en partie les animaux avec le label rouge. La PBS est de 177 947 €, supérieure au niveau national (171 000 €). La SAU plus faible en moyenne (36 ha) est la conséquence de la part importante d'exploitations viticoles dans la classe.

Figure 8 : Part des exploitations par OTEX pour le profil VITI_GRANI_CL

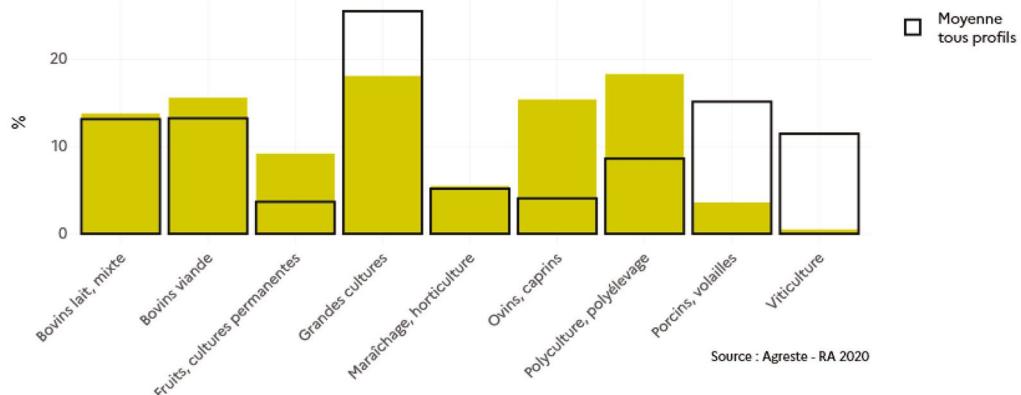


(C4) PDIV_CLCC : Producteurs en diverses orientations, circuits longs et courts

Ce profil est celui des exploitations (41 354, soit 12,7 % de l'échantillon total) que nous retrouvons dans toutes les productions. Les exploitations ont certaines caractéristiques proches du modèle de l'agriculture en circuit long, mais elles ont développé des activités en diversification avec circuit court (figure 9). Globalement, les niveaux de formation des exploitants sont proches de la moyenne. Les femmes et les personnes installées hors cadre familial sont légèrement surreprésentées. Dans ce groupe toutes les OTEX sont représentées à l'exception de la viticulture. Plus de la moitié des exploitations vendent en circuit court, soit deux fois plus que la moyenne, et près d'un tiers sont en AB (également deux fois plus que la moyenne). Une partie de ces exploitations (proche du niveau national) réalise la transformation de leurs produits, ainsi que des activités de diversification (deux fois plus que l'ensemble des exploitations). Elles ne semblent pas avoir complètement réussi à s'émanciper du système agroindustriel en circuit long. Par ailleurs, un tiers des exploitations de ce groupe n'est ni en AB, ni en transformation, ni en vente en circuit court. Ces exploitations se retrouvent malgré tout dans ce profil car leur OTEX fait qu'elles ne peuvent pas être classées dans un des profils du premier ensemble, ou parce qu'elles présentent d'autres critères qui les rapprochent

statistiquement des exploitations de ce groupe (présence de diversification ou PBS plus faible). Ces exploitations sont de taille inférieure à la moyenne tant en surface (65 ha contre 78 ha pour l'échantillon) qu'en matière de PBS (105 900 € contre 171 000 € pour la moyenne nationale).

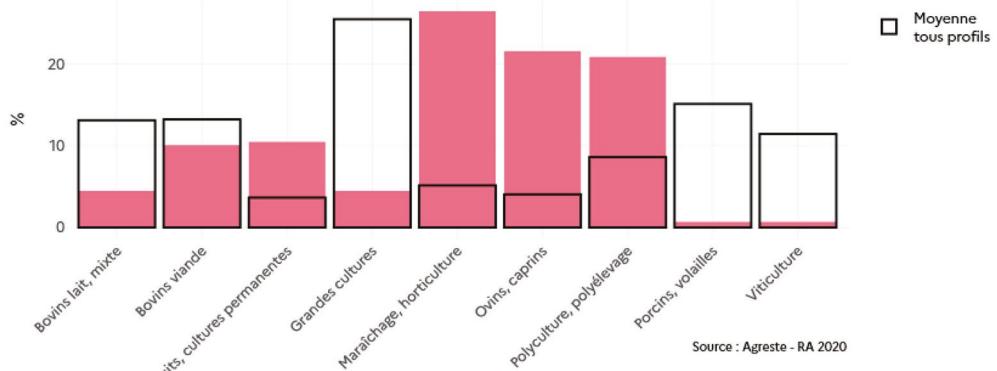
Figure 9 : Part des exploitations par OTEX pour le profil PDIV_CLCC



(C5) PPDIV_VALO : Petits producteurs en diverses orientations, AB, transformation, circuit court

Ce profil (30 457, soit 9,4 % de l'échantillon total) correspond aux exploitations plutôt gérées par des néoruraux très tournés vers la transformation, les circuits courts et l'AB. Les exploitants hors cadre familial sont sur-représentés (54 % contre 28 % en moyenne) (figure 10). Ils sont aussi plus jeunes (46 ans contre 49 ans pour l'échantillon), avec des niveaux de formation plus élevés et installés plus récemment. C'est la catégorie des exploitants avec le moins d'ancienneté dans le métier (15 ans contre 21 ans en moyenne pour l'échantillon) et où la part des plus de 60 ans (18,9 %) est une des plus faibles. C'est également celle où la proportion de femmes est la plus élevée (33 % contre 25 % en moyenne). Il s'agit d'un profil avec des productions très diverses, principalement en maraîchage et horticulture (26 %), ovins, caprins et autres herbivores (22 %), polyélevage et polyculture (21 %). Les exploitations de granivores et viticoles y sont en revanche quasiment absentes. Ces exploitations se distinguent par la valorisation de leurs produits au-delà de la simple production de biens agricoles non transformés. 65 % d'entre elles transforment leur production, 14 % ont des activités de diversification et presque la totalité commercialise en circuit court (98 %). C'est aussi le profil avec la part la plus importante d'exploitations en AB. Les tailles d'exploitations sont environ deux fois inférieures à la moyenne, tant en SAU que par ETP. Leur PBS (78 362 €) est beaucoup plus faible que la moyenne nationale (171 000 €).

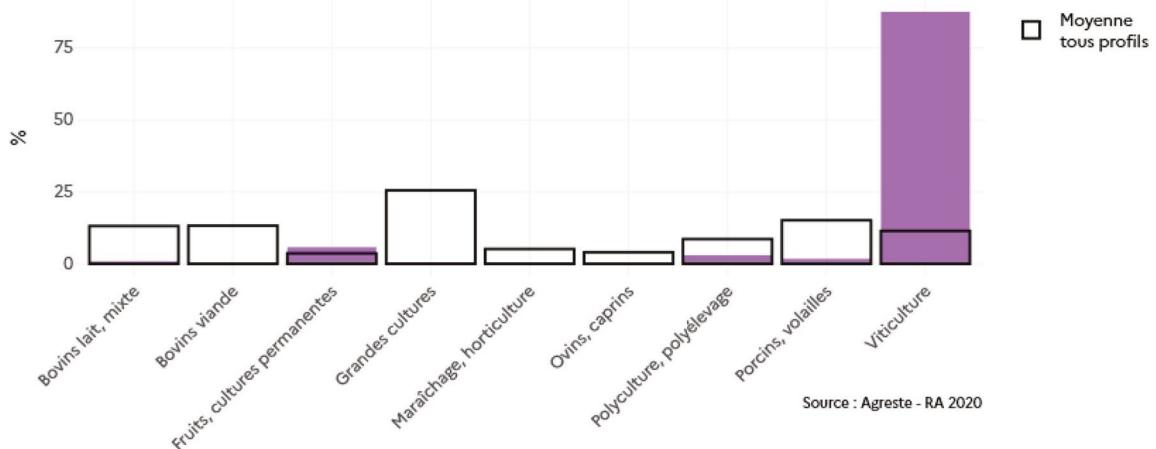
Figure 10 : Part des exploitations par OTEX pour le profil PPDIV_VALO



(C6) VIN_ARBO_CC : Vignerons indépendants et arboriculteurs, circuit court

Ce profil (18 120 exploitations, soit 5,6 %) est principalement constitué d'exploitations viticoles (87 %) et arboricoles (6 % contre 4 % en moyenne) (figure 11). Toutes les autres OTEX sont quasiment absentes. Les exploitants concernés ont les niveaux de formation les plus élevés, avec un quart de bac+5 et un quart de bac+2/3. Les exploitations de ce groupe emploient de très nombreux salariés (1,9 contre 0,5 au niveau national) et saisonniers (8,9 soit presque 7 fois plus que la moyenne). Les exploitants ne représentent que 50 % du volume de travail contre 82 % en moyenne globale. Les EARL et autres personnes morales représentent respectivement 34 % et 31 % des exploitations (contre 22 % et 11 % au niveau national). De plus, 16 % de ces exploitations ont des liens avec d'autres entreprises, soit deux fois plus que la part à l'échelle nationale. Les exploitations de ce groupe produisent presque toutes sous SIQO (97 %) et une partie importante (30 %) produit en AB. Cette catégorie correspond aux vigneron entrepreneurs, gérant des caves indépendantes et qui ont construit des structures complexes multi-sociétés avec beaucoup de salariat. La plupart des exploitations de ce profil (83 %) transforment leur production, la vendent en direct (au caveau) et en circuit court (80 %), et dans un tiers des cas en AB. Deux fois plus d'exploitations ont des activités de diversification par rapport à la moyenne nationale. La PBS totale moyenne du groupe est la plus élevée (342 647 €), deux fois plus que la moyenne nationale (171 000 €).

Figure 11 : Part des exploitations par OTEX pour le profil VIN_ARBO_CC

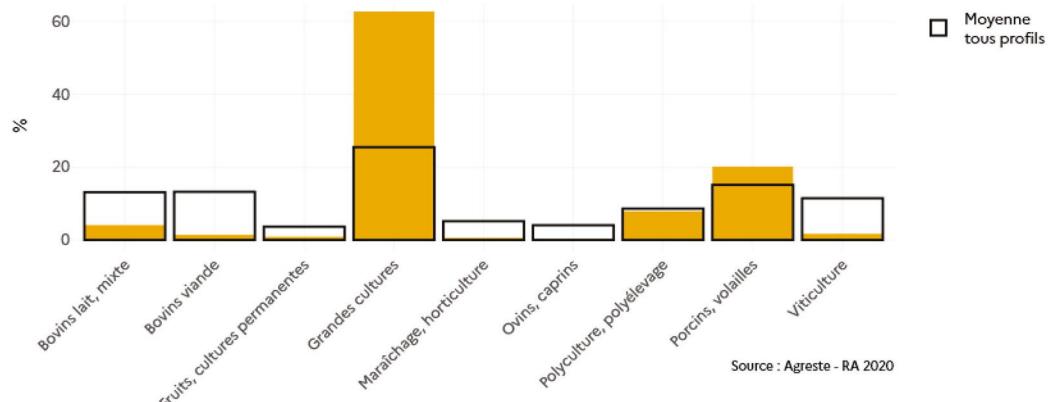


(C7) STE_ETA : Grands producteurs multi-sociétés, grandes cultures avec travail à façon et granivores

Ce profil compte 29 783 exploitations (9,2 %) pilotées par des agriculteurs en moyenne plus jeunes et plus formés. La part des plus de 60 ans (18,3 %) est la plus faible. Les niveaux de formation surreprésentés sont le bac et bac+2/3 (32 % et 29 %) (figure 12). La proportion de femmes est la plus faible, elle est nettement inférieure à la moyenne (14 % contre 24 %). Les EARL et personnes morales constituent respectivement 37 % et 23 % des exploitations (contre 22 % et 11 % au niveau national). Ces entreprises ont développé la diversification, notamment *via* la prestation de services (travaux agricoles), et ont créé des montages multi-sociétés complexes pour piloter leurs projets techniques, entrepreneuriaux et patrimoniaux. Dans ce groupe, les grandes cultures (63 %) sont majoritaires. Toutefois, c'est aussi le groupe où l'élevage de granivores est le plus présent (20 % contre 5 % en moyenne), du fait de l'existence de montages multi-sociétés complexes. Ce groupe est marqué par des proportions importantes d'exploitations qui effectuent du travail agricole à façon (52 %) et qui

ont les liens avec d'autres entreprises (50 %). Il y a peu de démarches de qualité labellisées et de valorisation de la production agricole par une quelconque forme de différenciation. Ces exploitations cherchent leur avantage concurrentiel par une stratégie de baisse des coûts de production. Nous supposons que les prestations de services qu'elles proposent sont un moyen d'augmenter les surfaces cultivées, afin de réduire leurs coûts fixes, pour baisser leur coût moyen de production. Ce sont les exploitations les plus grandes en surface agricole (136 ha contre 78 ha en moyenne). Elles sont environ deux fois supérieures à la moyenne pour la SAU/ETP (123 ha contre 61 ha pour la moyenne de l'échantillon). La PBS/ETP moyenne est aussi la plus élevée de tous les profils. La PBS totale moyenne du profil est parmi les plus élevées (333 209 €), quasiment deux fois plus que la moyenne nationale (171 000 €).

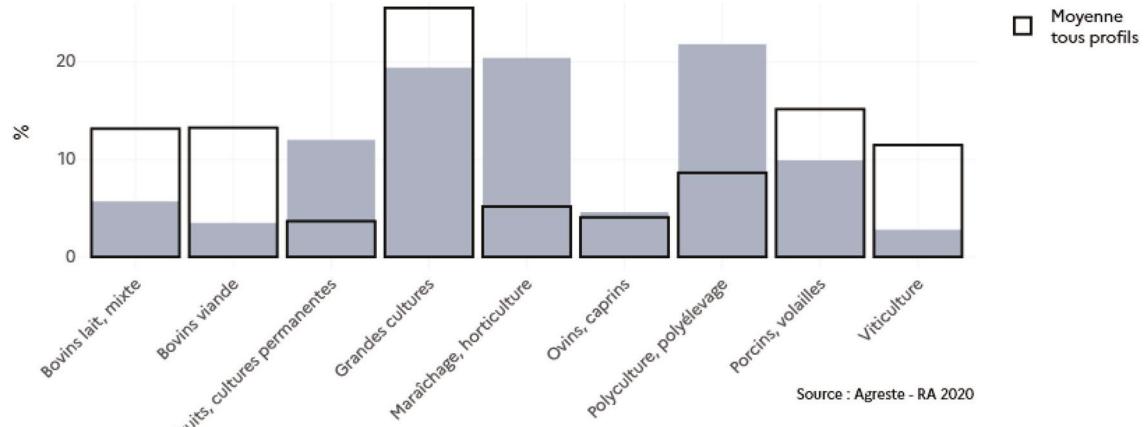
Figure 12 : Part des exploitations par OTEX pour le profil STE_ETA



(C8) STE_VALO : Producteurs multi-sociétés, AB, diversification, transformation, circuit court

Des exploitations de toutes orientations productives sont présentes dans ce profil (11 438, soit 3,5 % de l'échantillon total). La proportion de celles en arboriculture, maraîchage et horticulture, polyculture et polyélevage, ainsi qu'en granivores est supérieure à la moyenne (figure 13). C'est dans ce profil que le nombre moyen de salariés est le plus élevé (2). Le nombre moyen de saisonniers (4) est aussi largement supérieur à la moyenne (1,3), ce qui en fait le groupe avec les ETP totaux les plus élevés (3,7 en moyenne). Les exploitants ont des niveaux de formation élevés (respectivement 31 % et 20 % de bac+2/3 et bac+5, contre 20 % et 11 % au niveau global). Ils sont en moyenne jeunes et installés plus récemment, et une part importante est installée hors cadre familial (38 %). La part des plus de 60 ans (18,8 %) est une des plus faibles. Les EARL et personnes morales constituent respectivement 32 % et 20 % des exploitations. Les exploitations de ce groupe sont fortement engagées dans diverses démarches de valorisation. La majorité de ces agriculteurs entrepreneurs commercialisent en circuit court (81 %), une grande partie est en AB (38 %), la moitié transforme sa production (soit plus de trois fois plus que la moyenne). De plus, un quart des exploitations réalise du travail à façon agricole pour d'autres exploitations, soit trois fois plus que la moyenne nationale. Il s'agit du profil avec la part d'exploitations qui ont des activités de diversification la plus importante (30 %, soit 5 fois plus que le niveau national), ainsi que la part d'exploitations ayant des liens avec d'autres entreprises la plus élevée (55 %). La PBS totale moyenne du groupe (273 591 €) est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale (171 000 €).

Figure 13 : Part des exploitations par OTEX pour le profil STE_VALO

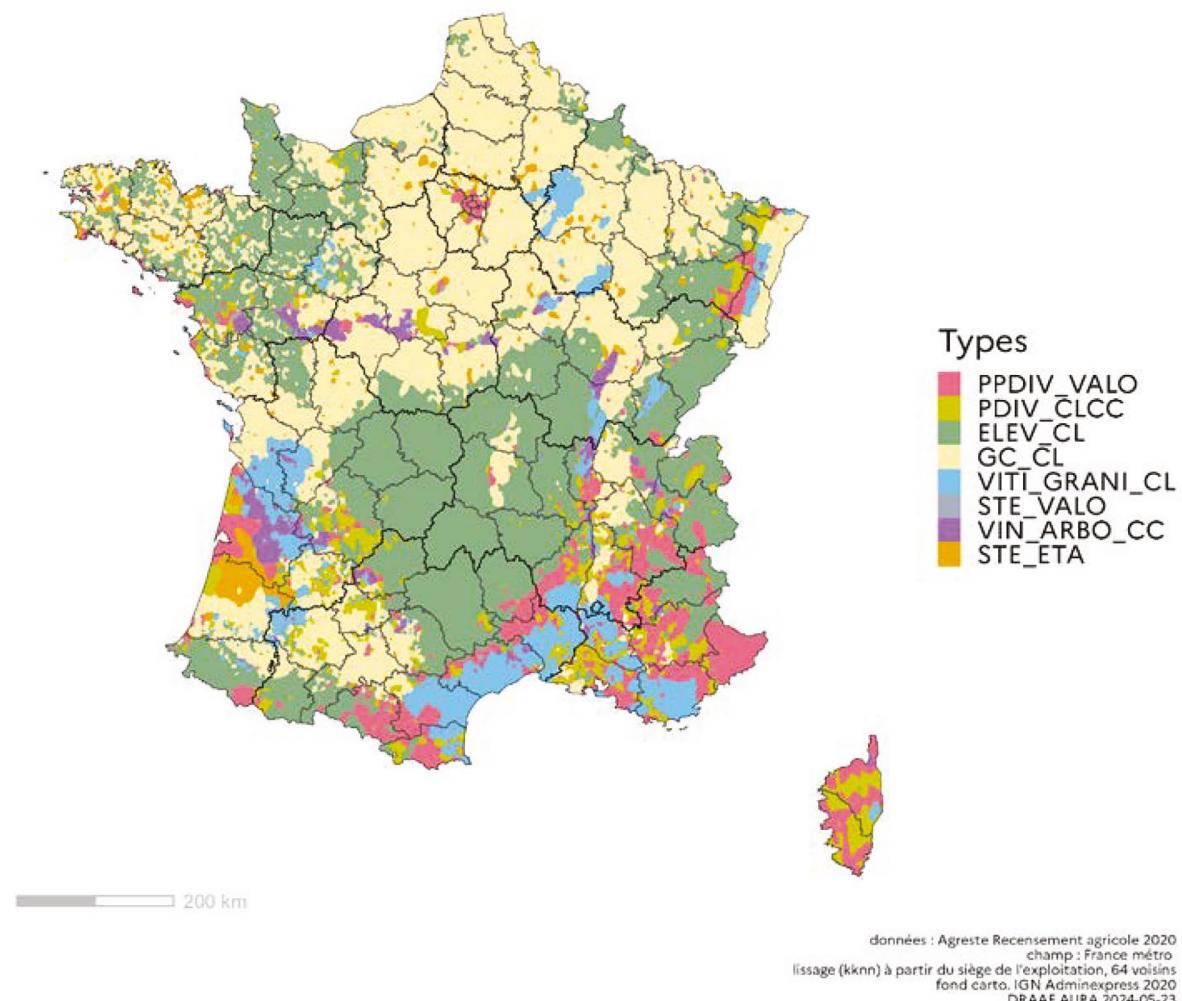


2.2. Localisation des huit profils sur le territoire métropolitain

L'étape suivante a consisté à identifier la localisation des huit profils. Le type projeté sur la figure 14 est celui qui est le plus présent dans chaque commune. Fort logiquement, les trois premiers profils (ELEV_CL, GC_CL, VITI_GRANI_CL), qui concernent 60 % des exploitations, sont très représentés. Les systèmes en grandes cultures en circuit long se trouvent au nord de la Loire. Les élevages en circuit long occupent majoritairement les massifs montagnards, dont en particulier une douzaine de départements du Massif central. Ce profil d'exploitations d'élevage est également très présent dans une dizaine de départements de l'ouest et du nord-ouest, des Deux-Sèvres à la Manche en passant par l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne. Les systèmes viticoles en circuit long, adhérents en caves coopératives, sont présents dans les grands bassins viticoles (Bordelais, Languedoc, Champagne), mais ils cohabitent avec les vigneron indépendants, en particulier dominants en Côte-d'Or, autour de Bordeaux et dans le Val de Loire. Il ressort par ailleurs une surreprésentation des producteurs néoruraux (PPDIV_VALO) dans le sud-est et autour des métropoles. La Bretagne est marquée par les grandes cultures et les élevages en circuit long, mais aussi par les systèmes avec montage multi-sociétés en production de granivores.

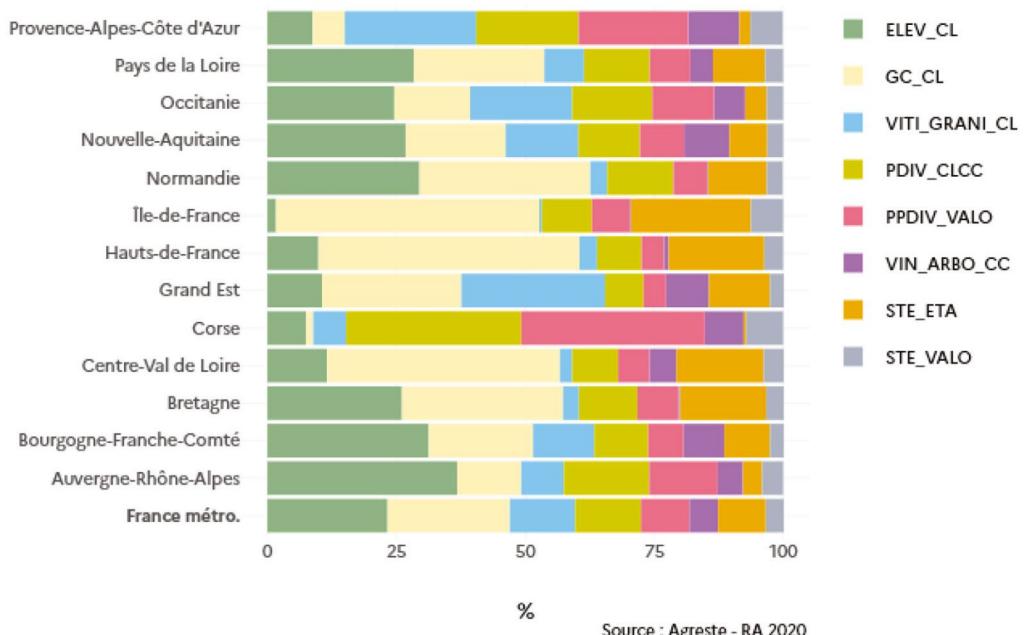
Cette distribution spatiale masque néanmoins la diversité des ancrages géographiques des profils. Leur répartition par région (figure 15) montre une assez forte diversité de situations. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des plus diversifiées, au contraire de l'Ile-de-France pour laquelle les profils « grandes cultures en circuit long » (près de 50 % de l'effectif) et « producteurs multi-sociétés avec travail à façon » (25 % de l'effectif) dominent (75 % de l'effectif avec seulement deux profils). Enfin, dans neuf régions sur treize, les exploitations agricoles des trois premiers profils (ELEV_CL, GC_CL, VITI_GRANI_CL) concernent au moins 60 % des exploitations (moyenne nationale).

Figure 14 : Distribution spatiale des huit profils d'exploitations agricoles selon leur degré d'importance (carte lissée à l'exploitation, RA 2020)



Précision pour la lecture de la carte : Nous avons procédé à un lissage à partir du siège de l'exploitation du profil de l'exploitation agricole dominant, basé sur les 64 plus proches voisins. L'exploitation agricole est affectée à une classe selon le résultat majoritaire des statistiques de classes d'appartenance de ses 64 plus proches voisins, comme indiqué dans la publication Agreste Grand-Est, *Dossiers*, juillet 2021, n° 3, p. 82 : « Le but du lissage est d'aider l'œil dans la lecture d'une carte. Cela s'avère d'autant plus nécessaire qu'une carte non lissée est une juxtaposition de couleurs différentes, une mosaïque dont il est difficile de faire rapidement la synthèse. Le lissage permet ainsi de faire apparaître des continuités de tendance dans l'espace et il permet de corriger des valeurs "extrêmes" sur une carte en les relativisant par rapport aux données des territoires qui leur sont proches. Cela permet ainsi de minimiser les disparités sur une carte pour mieux mettre en évidence les grandes tendances des phénomènes représentés et les rendre plus simples à lire ».

Figure 15 : Répartition des huit profils d'exploitations agricoles par région (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

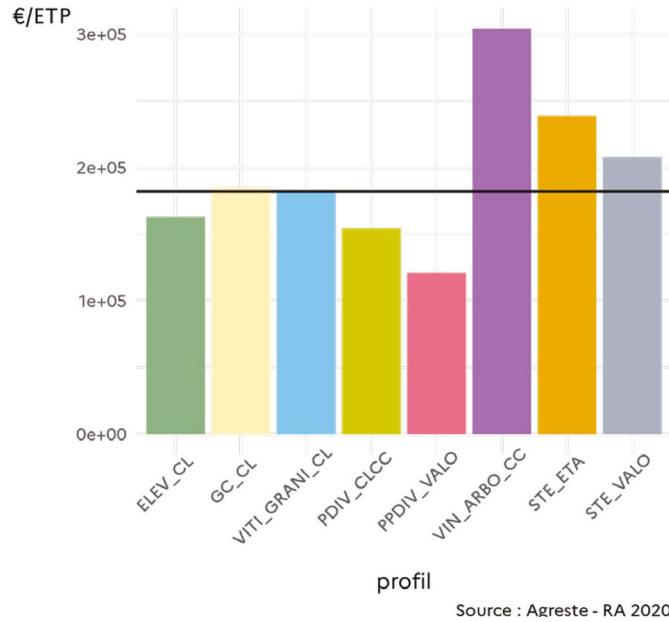
2.3. Résultats économiques selon les profils

Nous nous sommes interrogés sur la performance économique et financière des différents profils. Pour ce faire, les individus de la typologie qui sont présents dans la base Rica 2020 (échantillon composé des 7 200 individus représentatifs des exploitations françaises ayant une PBS supérieure à 25 000 €) ont été analysés afin de calculer plusieurs indicateurs économiques et financiers. Six critères d'évaluation ont été retenus pour caractériser :

- la performance financière : intensité capitalistique (bilan actif/ETP), taux d'endettement (dettes totales/passif) ;
- la performance économique : excédent brut d'exploitation (EBE)/produits courants, EBE/ETP, aides PAC/EBE, revenu disponible par ETP non salarié.

Le premier indicateur est un critère d'intensité capitalistique. Il rapporte l'actif du bilan au nombre de travailleurs. Il montre que les exploitations avec les scores de taille et d'organisation les plus élevés ont également les niveaux d'intensité capitalistique les plus élevés, comme si la logique managériale individuelle complexe exigeait plus de capital par travailleur (figure 16). Ces entreprises agricoles ont sans doute dû investir dans des équipements ou financer des stocks, nécessaires à la transformation et la commercialisation de leur production, notamment pour le type VIN_ARBO_CC.

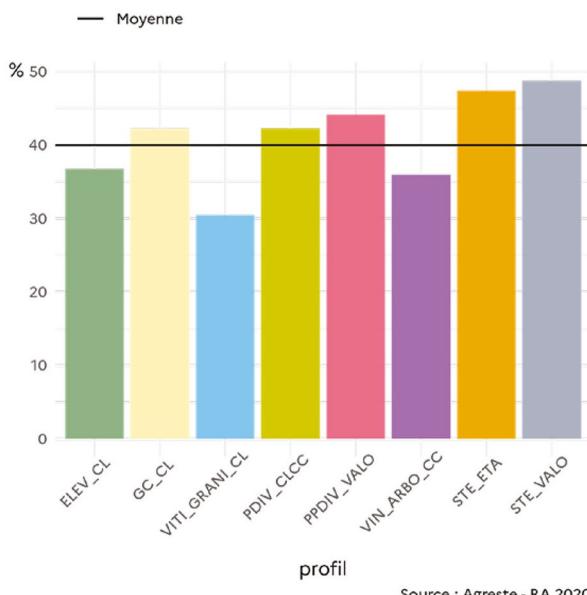
Figure 16 : Intensité capitalistique (bilan actif/ETP) des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

Le deuxième critère est financier et concerne le taux d'endettement des exploitations (figure 17). Il montre d'assez fortes disparités, avec des taux qui varient de 30 % pour les systèmes viticoles en circuit long à près de 50 % pour les systèmes STE_VALO, qui ont des intensités capitalistiques importantes. On ne voit pas de lien entre taux d'endettement et logique entrepreneuriale. Les systèmes viticoles et arboricoles sont les moins endettés, et notamment le système VIN_ARBO_CC, alors que c'est celui qui a la plus forte intensité capitalistique.

Figure 17 : Taux d'endettement (dettes totales/passif) des huit profils (RA 2020)

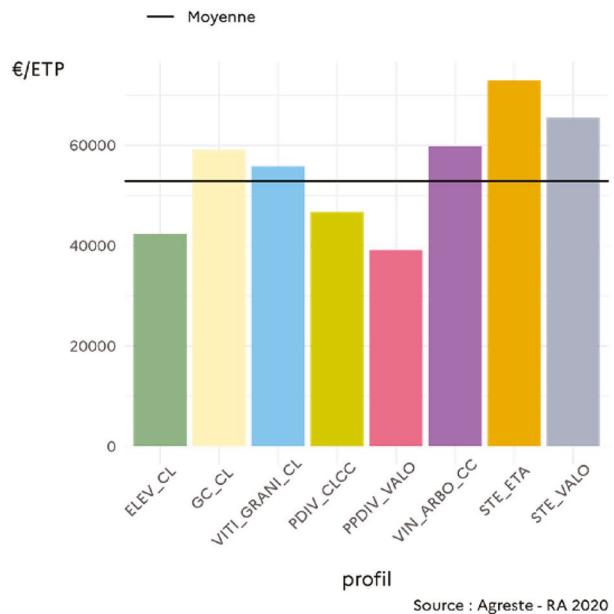


Source : Agreste - RA 2020

Le troisième critère d'analyse est la performance économique, à partir du ratio EBE/ETP (figure 18). Il permet d'évaluer la capacité des travailleurs à dégager de la richesse. Là aussi, les exploitations avec les scores d'organisation et de taille les plus élevés ont également la meilleure efficacité économique par ETP, sans doute parce que la logique managériale individuelle complexe permet de produire plus de valeur et de la capter. Deux autres profils ressortent avec des ratios d'EBE/ETP supérieurs à la moyenne. Il s'agit des systèmes en grandes cultures en circuit long et viticulture en circuit long. Ces systèmes sont dans des

logiques de recherche de l'avantage concurrentiel par la maîtrise des coûts, en tentant de réduire les coûts fixes par plus de volumes. Cela se traduit par plus de volume par travailleur.

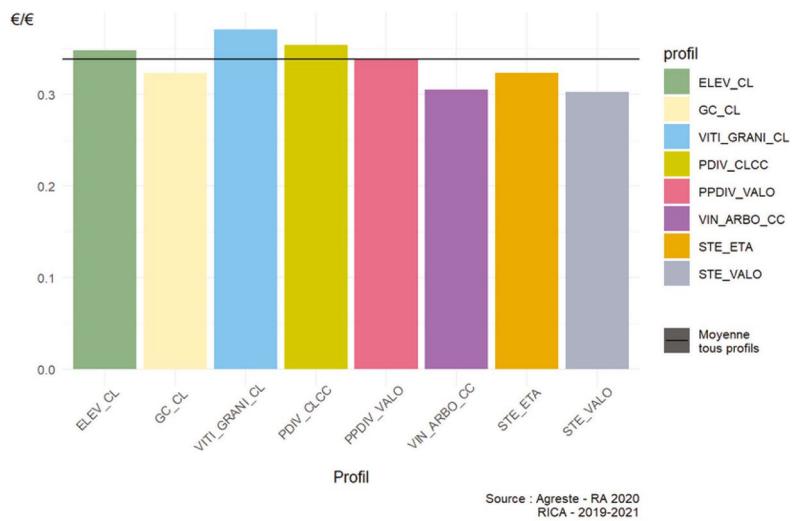
Figure 18 : Performance économique (EBE/ETP) des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

En complément a été analysée la capacité de chaque type d'exploitation à dégager de la richesse en fonction de ses produits (EBE/produits courants) : c'est une mesure des compétences managériales (figure 19). Cet indicateur montre que la performance des différents profils est plus homogène. Les structures les plus grandes (PBS ou PBS/ETP) ont les ratios les plus faibles (30 % à 33 %), par rapport à la moyenne qui se situe à 34,5 %. L'agriculture du milieu, en dehors des systèmes en grandes cultures, a des ratios supérieurs à 35 %. La relative moindre performance des exploitations multi-sociétés qui valorisent leur production (VIN_ARBO_CC et STE_VALO) s'explique en partie par le recours plus important à une main-d'œuvre salariée (les salaires entrent dans le calcul de l'EBE). Autrement dit, ces systèmes sont moins efficaces au regard de leur produit courant alors que leur EBE par ETP est supérieur.

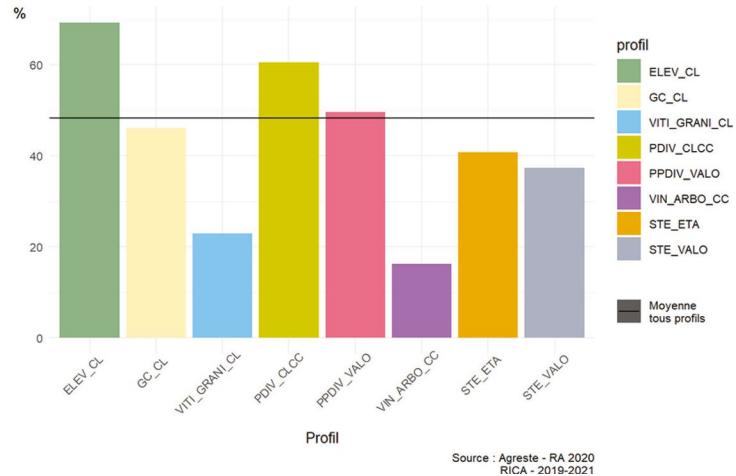
Figure 19 : Performance économique (EBE/produits courants) des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020
RICA - 2019-2021

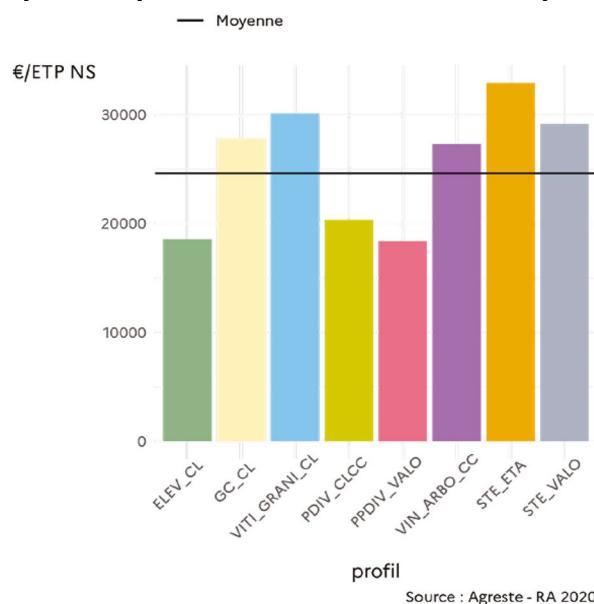
Nous avons complété l'analyse par la mesure du poids des subventions de la PAC dans l'EBE (figure 20). Les profils dont les productions principales concernent l'élevage de ruminants sont les plus dépendants des subventions de la PAC dans la formation de l'EBE (entre 60 et 80 %). L'agriculture de firme et/ou les systèmes en viticulture (peu bénéficiaires des aides de la PAC) ont des ratios inférieurs à 40 % contre une moyenne à 48 %.

Figure 20 : Poids des subventions PAC dans l'EBE (subventions/EBE) des huit profils (RA 2020)



Enfin, le dernier résultat concerne le revenu disponible par chef d'exploitation (figure 21). Le revenu disponible correspond aux flux de trésorerie dont il dispose pour rémunérer son travail et autofinancer une partie de ses investissements, voire rembourser de nouvelles annuités ou financer la variation de besoin de financement du cycle d'exploitation. Cet indicateur suit la même distribution que celle du critère EBE/ETP, ce qui montre que le poids des annuités est sensiblement le même pour tous les profils, le revenu disponible étant le solde après déduction des annuités d'emprunt de l'EBE. Il ressort surtout que ce critère est sensible à un effet taille. Plus la PBS/ETP est élevée et plus le système a des capacités à dégager un revenu disponible par ETP.

Figure 21 : Revenu disponible par ETP non salarié des huit profils (RA 2020)

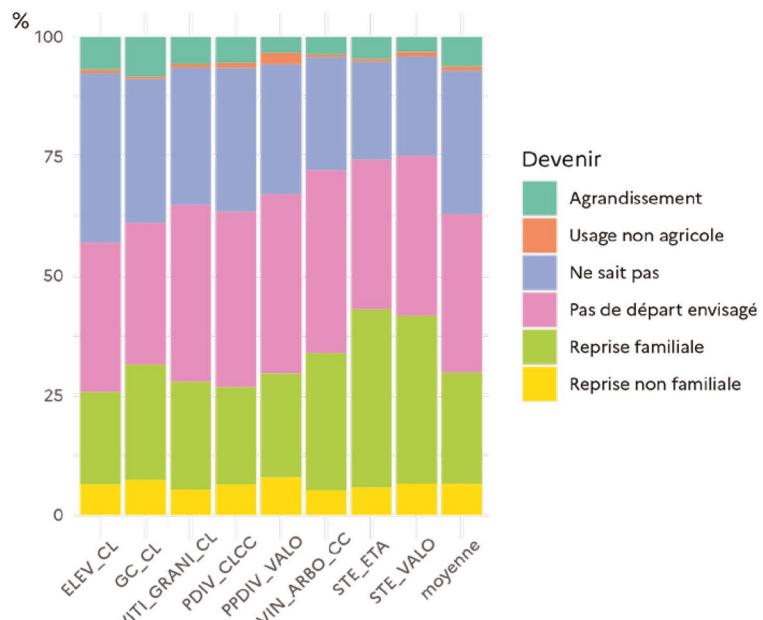


2.4. Devenir des exploitations pour chaque type

Il a semblé pertinent d'évaluer le degré de pérennité des différents profils dans le contexte actuel de renouvellement des actifs en agriculture. Lors du recensement agricole de 2020, il a été demandé aux chefs d'exploitation de plus de 60 ans de donner leur avis sur le devenir de leur exploitation. Rappelons que la part des chefs d'exploitation âgés de 60 ans et plus est différente selon les profils. Six réponses étaient proposées : l'agrandissement, le non-usage agricole, l'indécision, l'absence de départ envisagé, la reprise familiale, la reprise non familiale.

Nous avons identifié la répartition des réponses selon les profils. Il ressort que les quatre profils qui ont les scores de projet les plus faibles (ELEV_CL, GC_CL, VITI_GRANI_CL, PPDIV_CLCC) sont ceux dont le niveau d'incertitude sur le devenir est le plus élevé, et/ou pour lesquels la vente de l'exploitation à un tiers qui s'agrandirait serait privilégiée. Ce sont aussi les profils où la part des chefs d'exploitation de plus de 60 ans est la plus élevée (27,4 % à 30,5 % contre une moyenne à 26,6 %). STE_VALO et STE_ETA sont les profils dont la fréquence de reprise familiale serait la plus élevée, comme si le projet entrepreneurial familial était un facteur d'attractivité pour les enfants d'agriculteurs (figure 22). Ce sont aussi les deux profils, avec VIN_ARBO_CC, qui sont les moins indécis sur le devenir de l'exploitation. À l'inverse, les exploitations d'élevage en circuit long (ELEV_CL) seraient les moins enclines à perpétuer le projet familial et les plus indécises quant au devenir de l'exploitation.

Figure 22 : Part des exploitations selon leur devenir pour les exploitations dont le/la chef à plus de 60 ans, pour chacun des huit profils (RA 2020)

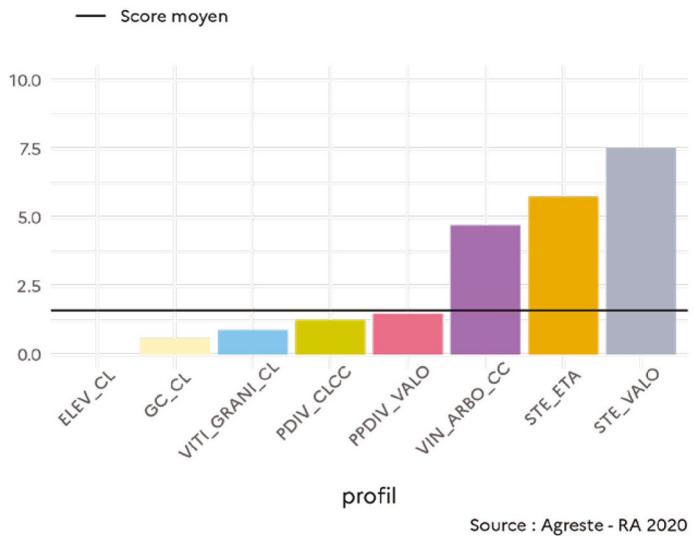


Source : Agreste - RA 2020

2.5. Approche synthétique des huit profils à travers les scores

Nous avons calculé des scores agrégés de caractérisation des thématiques de valorisation et d'organisation, en ajoutant un score relatif à la dimension des exploitations. Les scores de ces trois thématiques sont calculés à partir de la moyenne des scores des variables, pour chacun des profils (note entre 0 et 10) (figures 23, 24, 25).

Figure 23 : Score d'organisation pour chacun des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

Figure 24 : Score de valorisation pour chacun des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

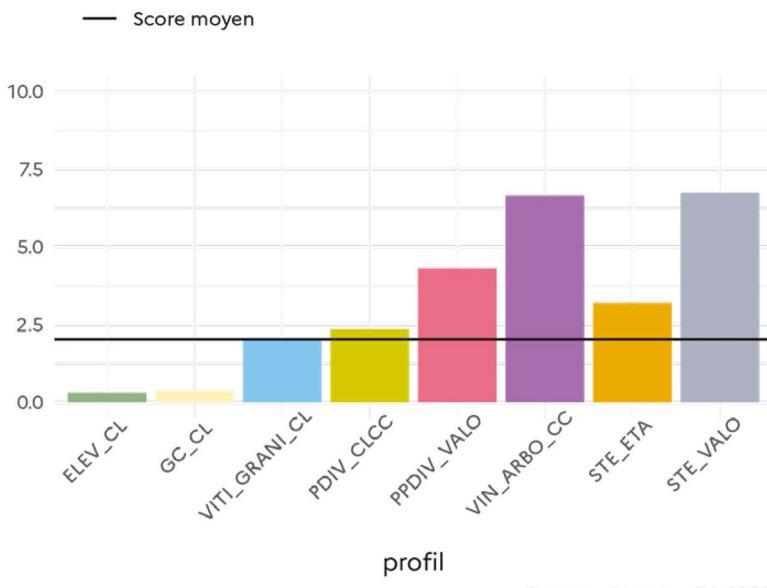
Figure 25 : Score de dimension pour chacun des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

De plus, un « score global de projet » (figure 26) a été calculé à partir de la moyenne des scores des logiques « organisation » et « valorisation ». Il montre, de manière synthétique, l'engagement des exploitations agricoles dans des stratégies de valorisation individuelle de leurs activités, et dans des logiques organisationnelles et managériales complexes. Les scores de projet faibles caractérisent au contraire des systèmes de production plus classiques, engagés dans des stratégies de valorisation collective en filières longues, au sein desquelles les exploitations fournissent des matières premières agricoles aux industries agroalimentaires.

Figure 26 : Score de projet pour chacun des huit profils (RA 2020)



Source : Agreste - RA 2020

Les exploitations agricoles des quatre premiers profils (ELEV_CL, GC_CL, VITI_GRANI_CL, PPDIV_CLCC), engagées exclusivement, majoritairement ou partiellement (pour PPDIV_CLCC) dans des filières longues, ont des scores de projet proches ou inférieurs à la moyenne (figure 26). En 2020, 72 % des exploitations étaient dans cette logique, où la valeur se construit avec les maillons de l'agroalimentaire. Leur score de valorisation est faible (figure 24). Les systèmes en grandes cultures et en viticulture (GC_CL, VITI_GRANI_CL) semblent compenser la faible valeur de leurs productions en cherchant à réduire leurs coûts fixes par l'augmentation des volumes produits (figure 25). Ces exploitations fournissent de la matière première à partir de systèmes de production dont la gestion organisationnelle reste assez simple. Leurs scores d'organisation sont donc très faibles (figure 23).

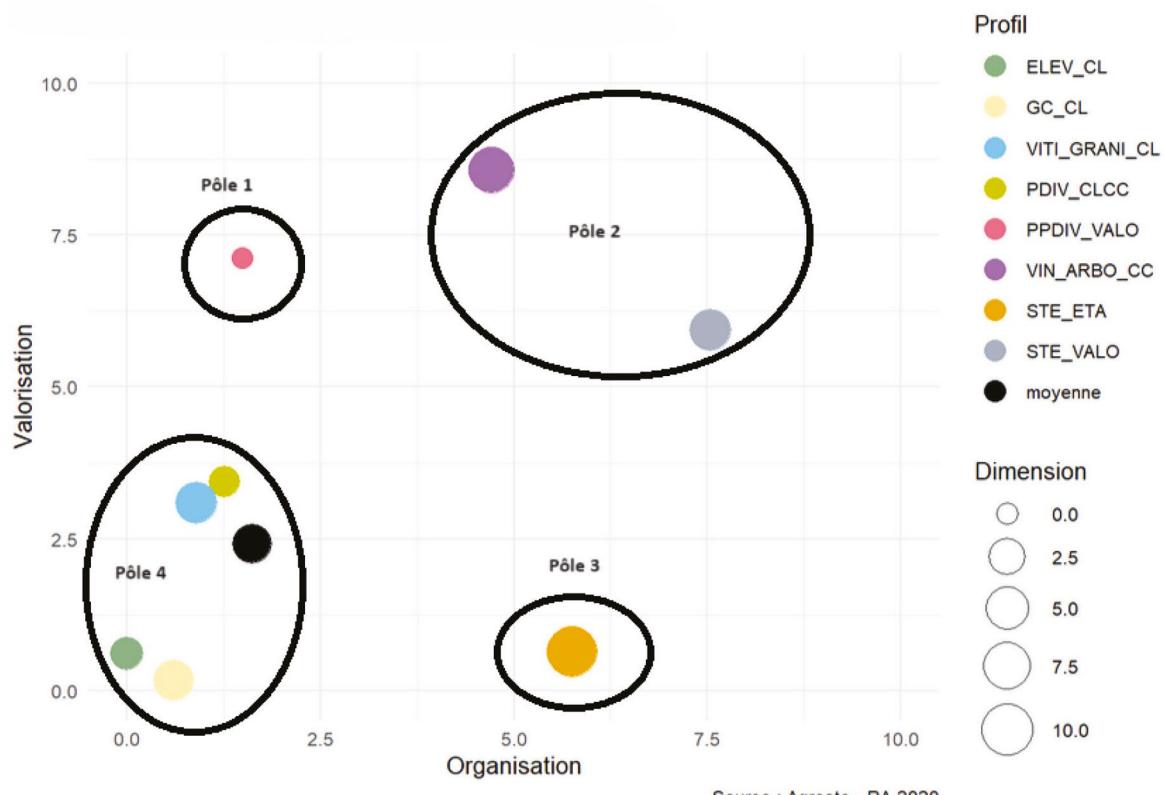
D'un autre côté, près de 28 % des exploitations sont dans des logiques entrepreneuriales affirmées. Elles sont souvent engagées dans la recherche de leur avantage concurrentiel en tentant de valoriser leur production par la transformation et la vente directe pour capter le plus de valeur. Pour ce faire, elles développent de nouvelles compétences techniques, commerciales et managériales. Certaines (PPDIV_VALO), engagées dans cette logique d'intégration verticale de toutes les tâches, de la production à la commercialisation, sont marquées par un score de valorisation élevé (figure 24). Elles ont choisi une stratégie où le chef d'exploitation réalise la majorité des tâches (produire, transformer et vendre), sans recourir à des formes sociétaires complexes (figure 24), et avec peu de salariat, ce qui les condamne à garder une petite taille (figure 16). D'autres, dans cette même logique de contrôle de toute la chaîne de valeur (VIN_ARBO_CC, STE_VALO), ont opté pour une structure complexe avec salariat et montage multi-société permettant d'utiliser toutes les ressources de l'exploitation (négociation, production d'énergie, agritourisme, etc.). Leurs scores d'organisation, de valorisation et de taille sont très au-dessus de la moyenne (figures 23,

24 et 25). On notera toutefois une logique un peu différente pour le type STE_ETA, qui regroupe des exploitations de grande dimension (figure 25), avec des formes multi-sociétés complexes, mais dans une logique de valorisation assez faible (figures 23 et 24). Ce sont des exploitations qui assurent des travaux agricoles pour des tiers en grandes cultures, ou qui ont des montages multi-sociétés complexes (ex. systèmes granivores).

3. Discussion de la notion « d'agriculture du milieu »

Ces éléments de synthèse permettent de situer les huit profils par rapport à la définition américaine de « l'agriculture du milieu ». Elle correspondrait aux exploitations agricoles à la fois trop petites pour être compétitives sur les marchés de matières premières, et trop grandes et trop génériques pour vendre sur les marchés de vente directe. Pour cela, nous avons croisé le positionnement des profils les uns par rapport aux autres, selon les trois scores, et produit une représentation graphique synthétique (figure 27).

Figure 27 : Position des profils selon leurs scores de valorisation, d'organisation et de dimension



L'axe des abscisses représente le score d'organisation, celui des ordonnées le score de valorisation, et la taille des points le score de dimension. Par exemple, le profil GC_CL a respectivement des scores d'organisation, de valorisation et de dimension de : 0,6 ; 0,2 ; 4,2.

L'application de la grille de « l'agriculture du milieu » révèle une situation française assez différente de celle des États-Unis. Quatre pôles principaux sont repérables (figure 27).

Un premier pôle (30 457 exploitations, soit 9,4 %) correspond à l'agriculture des entrepreneurs individuels tournés vers les circuits courts, l'AB et la transformation. Ce pôle concerne la catégorie PPDIV_VALO : des néoruraux très tournés vers la transformation, les circuits courts, l'AB avec des productions en maraîchage, arboriculture, ovin et caprin. Leur PBS est faible (78 000 €). Les hors cadre familial sont sur-représentés. Ils sont plus jeunes et plus formés. C'est également la classe où la proportion de femmes est la plus forte (33 % contre 25 % en moyenne). Cet ensemble est assez similaire à la catégorie des petites exploitations américaines dynamiques qui vendent leur production différenciée et transformée dans les *Farmers Markets* et *Direct Marketing Farmers*, petits marchés de producteurs locaux que l'on trouve dans la plupart des villes des États-Unis : l'*American Farmland Trust* a recensé plus de 7 000 *Farmers Markets* en 2020. Selon le ministère américain de l'agriculture (USDA), en 2020, sur les 2,9 milliards de dollars de ventes directes aux consommateurs, les magasins à la ferme et les marchés de producteurs représentaient 1,7 milliard de dollars (59 %). Selon nos estimations, les exploitations françaises de ce premier pôle réaliseraient en vente directe près de 1,5 milliard d'euros. Si en France une forme de reconnaissance institutionnelle existe avec les AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), les *Farmers Markets* et *Direct Marketing Farmers* américains sont des dispositifs officiels et soutenus par l'État fédéral. L'USDA (USDA FNS 2022) donne l'autorisation à 5 345 *Farmers Markets* et *Direct Marketing Farmers* d'accepter les coupons alimentaires (SNAP-EBT)¹⁰.

Le deuxième pôle correspond à la catégorie d'entreprises agricoles multi-sociétés de grande taille (PBS moyenne supérieure à 270 000 €), qui développent un projet entrepreneurial individuel et le plus souvent intègrent verticalement toutes les tâches, de la production à la commercialisation, dans une stratégie affirmée de valorisation forte de leurs productions. Elles sont assez proches du pôle précédent par leur logique de valorisation des activités, mais leur taille plus importante est source de plus de complexité. Ces entreprises ont développé des montages multi-sociétés complexes et elles emploient beaucoup plus de main-d'œuvre en comparaison des autres profils. Ce pôle rassemble 29 558 entreprises (9,1 % de l'échantillon). Nous trouvons dans ce pôle la classe (VIN_ARBO_CC) (18 120 individus), qui correspond aux vignerons indépendants ayant construit des structures complexes multi-sociétés, avec beaucoup de salariat et qui transforment toute la production, la vendent en direct (au domaine, dans des salons, ou directement à l'export), et dans un tiers des cas valorisent leur production en AB. Ce pôle comporte aussi la classe (STE_VALO) (11 438 individus), constituée d'agriculteurs entrepreneurs présents dans toutes les productions. On trouve par exemple des producteurs fermiers d'AOP Saint-Nectaire qui, avec 5 à 10 travailleurs, contrôlent toute la chaîne de production et de commercialisation. La rentabilité des caves d'affinage est assurée par la fourniture de prestations d'affinage pour des tiers. Ce genre d'entreprises complète sa gamme en pratiquant l'achat-revente de produits locaux. Elles produisent parfois de l'électricité avec des panneaux sur les toits des bâtiments. Elles sont conduites à gérer plusieurs sociétés pour optimiser fiscalement, socialement et patrimonialement toutes les composantes de l'entreprise.

Un troisième pôle, dans lequel nous ne trouvons qu'une seule classe (STE_ETA), correspond aux exploitations (29 783 individus, 9,2 % de l'échantillon) pilotées par des agriculteurs plus jeunes et plus formés que la moyenne, ayant développé la diversification, notamment via la prestation de services (travaux agricoles), et qui ont des montages multi-sociétés complexes pour piloter leurs projets techniques, entrepreneurial et patrimoniaux. Elles sont orientées en grandes cultures ou en production porcine hors-sol. Elles ne

10. Le *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP, Programme d'aide supplémentaire à la nutrition) est un dispositif alimentaire fédéral des États-Unis qui aide les ménages à faible revenu à acheter de la nourriture.

transforment pas leur production, ne commercialisent pas en circuit court, ne différencient pas leurs productions par les SIQO. Ces systèmes sont dans des logiques de recherche de l'avantage concurrentiel par la baisse des coûts de production, en tentant de réduire les coûts fixes par plus de volumes produits tout en limitant le volume de travail. Elles ont la PBS la plus élevée en valeur absolue et par ETP (232 590 €/ETP contre 111 960 €/ETP pour la moyenne de l'échantillon). Leurs prestations de services permettent également de répartir les coûts fixes (machines en grandes cultures) sur plus d'hectares. Nous trouvons également dans cette ensemble les entreprises, en production porcine, qui cherchent à maximiser les volumes du fait des faibles marges bénéficiaires par kilo de carcasse. Pour tenir compte des réglementations environnementales et foncières (ICPE, zone d'excédent structurel, etc.), ces exploitants pilotent plusieurs sites de production régis par plusieurs sociétés. Ce troisième pôle est le plus proche des grandes exploitations américaines qui produisent des matières premières pour les industries agroalimentaires ou l'export.

Le quatrième et dernier pôle est celui qui ressemble le plus à l'agriculture du milieu. Il regroupe des exploitations de taille petite à moyenne. Elles ont une démarche d'entrepreneuriat collectif, au sein de filières agroalimentaires auxquelles elles fournissent des matières premières agricoles. Ce pôle regroupe 235 519 exploitations (72 %) du champ retenu pour l'étude. Elles sont gérées par les exploitants les plus âgés et les moins formés. Elles sont engagées dans des filières longues en élevage (ELEV_CL), grandes cultures (GC_CL) et viticulture (VITI_GRANI_CL), avec toutefois un type (PPDIV_CLCC) qui se détache, en se rapprochant partiellement de la logique des petits entrepreneurs néoruraux. Cette dernière classe rassemble des exploitations que l'on retrouve dans toutes les productions. Elles tentent de s'émanciper du modèle dominant de vente en circuit long, en étant un peu plus souvent en AB, avec un peu de transformation et de ventes en circuit court. Plusieurs facteurs expliquent cette stratégie de meilleure valorisation des produits : l'étroitesse du marché foncier, contrignant leur velléité d'agrandissement (leur taille est plus faible que la moyenne de l'échantillon, 65 ha contre 78 ha) ou la présence plus forte d'exploitants Hors cadre familial (HCF), plus enclins à développer des projets entrepreneuriaux individuels. Les trois autres profils (ELEV_CL, GC_CL, VITI_GRANI_CL) semblent rechercher l'avantage concurrentiel par la baisse des coûts. C'est notamment le cas des exploitations en grandes cultures, qui ressemblent au groupe STE_ETA, à la différence près qu'elles ont des tailles plus faibles et n'ont pas eu à développer des montages multi-sociétés complexes. La classe des éleveurs est dans la même logique, mais avec des SIQO indiquant qu'elles cherchent à valoriser leurs productions par une stratégie collective de différenciation. C'est possible pour les exploitations laitières en AOP comté, c'est moins vrai pour la majorité des éleveurs de ruminants, qui produisent des biens standards pour les industries agroalimentaires et qui valorisent marginalement quelques animaux sous label (bovins, ovins viande). Enfin, la classe des viticulteurs qui vendent principalement leur production en caves coopératives est très engagée dans les filières AOC/AOP/IGP, car ces signes sont devenus des labels standards qui jouent un rôle mineur dans la différenciation des vins et spiritueux.

Une « agriculture du milieu » existe donc bien en France. Elle représente environ sept exploitations agricoles sur dix. Cette agriculture à entrepreneuriat collectif en filière longue est positionnée entre deux logiques entrepreneuriales. D'un côté de très petites structures de production qui maximisent la valorisation de leurs produits différenciés en vente directe. D'un autre côté deux profils d'entreprises, l'un avec de grandes exploitations recourant au salariat, engagées dans une stratégie compétitivité hors coûts en viticulture de caveau ou dans d'autres productions, et l'autre avec de grandes exploitations céréalières ou porcines qui produisent des matières premières et des services agricoles dans une logique de compétitivité-coûts.

Conclusion

Nous avons supposé qu'il pourrait exister en France une « agriculture du milieu », appellation utilisée aux États-Unis pour décrire des systèmes de production agricole se situant entre le marché des matières premières et les circuits courts. L'attention a été portée, aux États-Unis, sur cette catégorie d'exploitations de taille moyenne car elles seraient les plus vulnérables, dans le contexte de la mondialisation et de la relocalisation des activités. Elles seraient trop petites pour être compétitives sur les marchés des produits de base et trop grandes et trop génériques pour vendre sur les marchés directs (Kirschenmann *et al.*, 2008).

Partant de cette définition, nous avons construit une grille d'analyse prenant en compte les caractéristiques managériales des exploitations (capacités à gérer des contrats, activités de diversification agricole ou d'autres activités, travail à façon, statut juridique, contrôle d'autres entités juridiques) et leurs stratégies de valorisation économique des activités (SIQO, AB, transformation, circuit court, Otex). Ces variables actives ont permis de construire une typologie, en recourant à une analyse factorielle de données mixtes (AFDM), à plusieurs partitionnements (algorithme des k-means) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). Les données traitées sont celles du recensement agricole de 2020. L'échantillon est composé de 325 000 exploitations agricoles sur les 395 000 recensées pour la France métropolitaine (82 % de l'effectif initial).

Huit profils ont été identifiés, regroupé en quatre pôles. Le premier correspond aux petits entrepreneurs néoruraux tournés complètement vers les circuits courts, l'AB et la transformation. Le deuxième pôle regroupe deux profils correspondant à l'agriculture de firme : montages multi-sociétés complexes, exploitations plus grandes, salariat, logiques de valorisation, soit en viticulture de caveau, soit dans d'autres productions. Un troisième pôle concerne la classe des exploitations céréalier ou porcines, avec montages multi-sociétés complexes, qui produisent des commodités et proposent des services agricoles. Elles pourraient être assimilées également à l'agriculture de firme. Le quatrième et dernier pôle, assimilable à l'agriculture du milieu, réunit des exploitations engagées dans des filières longues en élevage, grandes cultures et viticulture, avec un quatrième type qui se détache en se rapprochant partiellement des petits entrepreneurs néoruraux.

La diversité observée suggère que l'appareil de conseil aux entreprises agricoles devrait intégrer ce genre de typologie pour adapter ses démarches d'appui aux agriculteurs. Ces démarches demandent à être plus ciblées et à mieux prendre en compte la large gamme des stratégies d'entreprise. D'autres encore attendent de monter en compétences pour transformer ou commercialiser leurs produits. Cette typologie montre un visage de l'agriculture assez hétérogène.

Par ailleurs, il n'y a pas d'écart de performance économique et financière significatifs entre les différents profils (sachant que les données du Rica utilisées sont moins représentées dans le type PPDIV_VALO). En revanche, le devenir des exploitations est variable selon leur type. Les catégories des exploitations d'élevage et de grandes cultures insérées dans les circuits longs (ELEV_CL, GC_CL), et celles engagées en circuits long et court (PDIV_CLCC), sont parmi les plus indécises quant à leur avenir et à la possibilité de transmettre l'exploitation. Enfin, la répartition régionale des différents profils montre une assez forte hétérogénéité. Ce résultat pourrait aider à orienter les soutiens publics selon les spécificités entrepreneuriales, organisationnelles et dimensionnelles des exploitations agricoles françaises.

Ce travail a été conduit pour la seule année 2020. Il serait nécessaire de renouveler l'analyse sur les données de l'enquête structure 2023, qui contient sensiblement les mêmes questions et qui permettrait d'accéder aux mêmes variables que celles de 2020.

Ceci permettrait d'évaluer la robustesse de nos traitements. Des questions encore plus précises sur la quantification des activités de transformation et de commercialisation, et sur les montages multi-sociétés, pourraient aussi être intégrées dans les futurs questionnaires d'enquêtes statistiques. Enfin, une autre approche consistant à estimer les trajectoires des exploitations d'un type à un autre serait utile pour mesurer la dynamique de ces différents profils, pour mieux en comprendre les ressorts et ainsi mieux comprendre les grandes tendances évolutives de l'agriculture française.

Sigles et abréviations

AB : Agriculture biologique

ACM : Analyse des correspondances multiples

AFDM : Analyse factorielle de données mixtes

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

AOP/AOC : Appellation d'origine protégée/contrôlée

AOTM : *Agriculture Of The Middle*

CAH : Classification ascendante hiérarchique

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

EA : Exploitation agricole

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

EBE : Excédent brut d'exploitation

ETP : Équivalent temps plein

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GFA : Groupement foncier agricole

HCF : Hors cadre familial

IGP : Indication géographique protégée

OTEX : Orientation technico-économique des exploitations

PAC : Politique agricole commune

PBS : Production brute standard

RA : Recensement agricole

RICA : Réseau d'information comptable agricole

SARL : Société à responsabilité limitée

SCEA : Société civile d'exploitation agricole

SCL : Société civile laitière

SIQO : Signe d'identification de la qualité et de l'origine

SRISET : Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

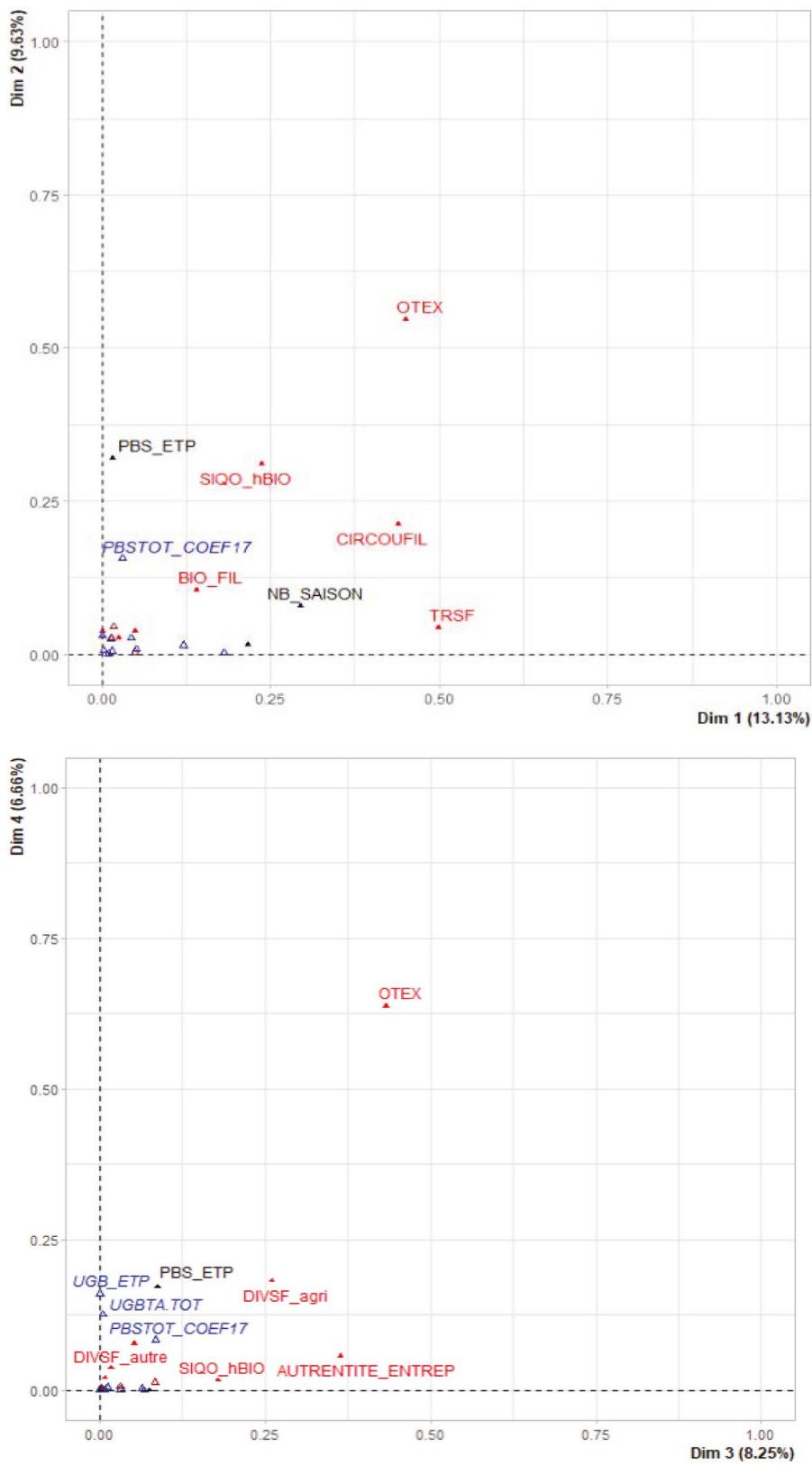
UGB : Unité gros bétail

USDA : United States Department of Agriculture

UTH : Unité de travailleur humain

Annexes

Annexe 1 : Graphes des variables (facteurs 1 à 4)



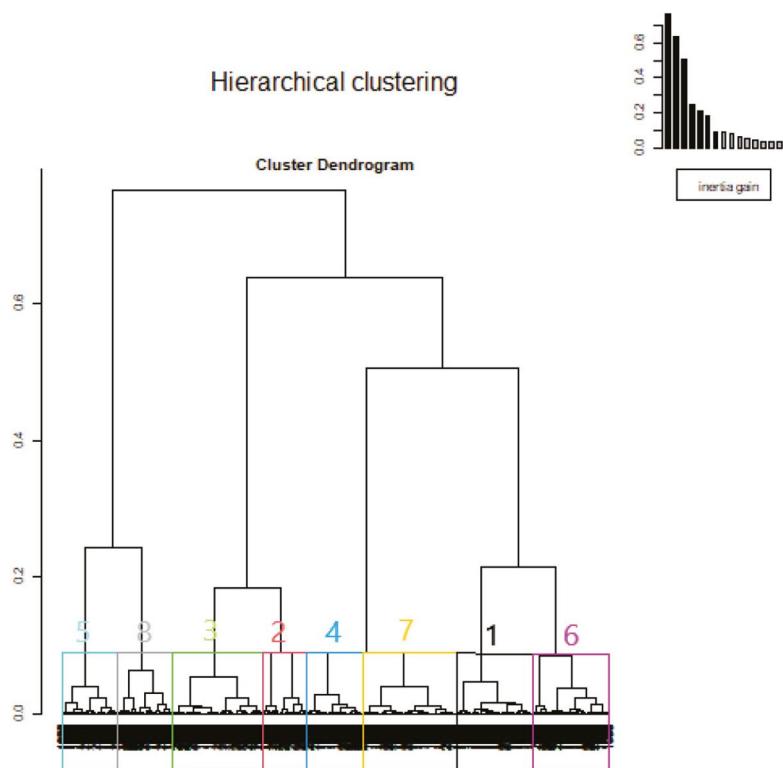
Annexe 2 : Tableau des moyennes conditionnelles des trois premiers facteurs

Catégorie	Attributs	Fact.1	Fact.2	Fact.3
		Moyenne	Moyenne	Moyenne
Otex	Bov_lait_et mixte	-0,636586834	0,08461591	-0,422421961
	Bov_viande	-0,69966997	-0,63783652	-0,871667678
	Gdes_cultures	-0,975814653	0,10177875	0,963107345
	Fruit_Permanent	1,543698028	-0,65196382	0,928063896
	Maraich_horti	1,135675619	-2,02335841	0,928063896
	Viticulture	1,913193233	1,70021449	-0,968115579
	Ovin_Caprin	0,075071416	-1,33936036	-0,64112248
	Porcin_Volaille	-0,070317755	1,31944413	1,099506417
	Polycultures et poly- élevages	0,262121169	-0,4926869	0,220633029
Stratégie	Circuit Court	1,766231819	-1,05265262	0,194428814
	SIQO_hBIO	1,153309383	1,13326528	-0,795277523
	Transformation	2,503622083	-0,62664696	-0,62664696
	Agriculture Bio	1,4757519	-1,09156008	0,406716039
	Diversification_autre	1,358775931	-1,01162798	1,116211728
	Diversification agri	0,056696133	0,86884724	2,093398611
	Montage juridique	Autres entités juridiques	0,783569521	0,70349111

En vert : surreprésentation d'une modalité.

En orange, sous-représentation de la modalité.

Annexe 3 : Dendrogramme divisé en huit groupes



Annexe 4 : Tableau de synthèse de présentation de la significativité des modalités des différentes variables pour les différents profils

Profils	ELEV_CL	GC_CL	VITI_GRANI_CL	PDIV_CLCC	PPDIV_VALO	VIN_ARBO_CC	STE_ETA	STE_VALO	Toutes exploitations
Effectifs	75 644	77 150	41 371	41 354	30 457	18 120	29 783	11 438	325 317
Variables \ %	23,3%	23,7%	12,7%	12,7%	9,4%	5,6%	9,2%	3,5%	
Bov_lait_mixte	29%	11%	7,20%	14%	4,50%	0,90%	4,10%	5,70%	13,14%
Bov_viande	40%	2,70%	0,40%	16%	10%	<0,1%	1,40%	3,50%	13,24%
Fruit_Perm	0,70%	0,80%	2,50%	9,20%	10%	5,80%	0,90%	12%	3,67%
Gdes_cultures	1,10%	67%	0,80%	18%	4,50%	0,50%	63%	19%	25,51%
Maraich_horti	0%	0,40%	<0,1%	5,50%	26%	0,30%	0,60%	20%	4,06%
Ovin_Caprin	18%	1,10%	0,10%	15%	22%	0,10%	0,40%	4,60%	8,62%
Polyculture-polylévage	9,50%	11%	5,10%	18%	21%	3,00%	7,90%	22%	11,46%
Porcin_Volaille	0%	5,40%	8,40%	3,60%	0,70%	1,80%	20%	9,90%	5,16%
Viti	1,10%	<0,1%	75%	0,50%	0,70%	87%	1,70%	2,80%	15,14%
Circuit Court	1,20%	1,50%	4,40%	53%	98%	80%	5,00%	81%	24,94%
SIQO_hors_AB	27%	4,30%	99%	12%	11%	97%	11%	17%	29,56%
AB	0,80%	3,70%	5,50%	27%	47%	30%	6,70%	38%	13,24%
Transfo	0,60%	0,40%	8,60%	15%	65%	83%	1,50%	50%	15,82%
Div_agri Tx à façon	0,00%	4,40%	4,30%	1,60%	0,90%	11%	52%	25%	8,10%
Diversification	0,30%	2,20%	1,10%	12%	14%	12%	6,80%	30%	5,87%
Lien avec autres entités	0%	2,70%	2,10%	1,10%	1,00%	16%	50%	55%	8,54%
Nombre de salariés	0,15	0,34	0,39	0,36	0,46	1,93	0,70	2,02	0,496
Nombre de saisonniers	0,16	0,43	2,13	0,65	0,85	8,85	1,34	4,02	1,330
PBS_ETP	73 391	135 658	149 482	69 243	45 770	110 857	232 590	89 794	111 960

La modalité « Circuit Court » est surreprésentée ($v\text{-test} > 0$) (en vert foncé) parmi les individus du profil STE_VALO, et dont 98 % des individus sont en circuit court, au contraire des individus GC_CL dont la modalité « Circuit Court » est sous-représentée ($v\text{-test} < 0$) (rouge foncé). La modalité « Transfo » n'est ni surreprésentée ni sous-représentée. Elle joue un rôle très faible (couleurs jaune pâle) dans la caractérisation du profil PDIV_CLCC.

Références bibliographiques

- Agreste, 2014, *Memento statistique agricole France*, MAAF, Service de la statistique et de la prospective, Paris.
- Agreste, 2021, *Recensement agricole 2020. Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM*, décembre, Primeur n° 5.
- Allaire G., Boyer R., eds, 1995, *La grande transformation de l'agriculture*, INRA-Economica, Paris.
- Amelinckx J., Barras L., 2002, *Agriculteur : le sens du métier*, CER France, Les cahiers du CER, 48.
- Barthélémy D., 1997, *Évaluer l'entreprise agricole*, PUF, Paris.
- Brives F., Chazoule C., Fleury P., Vandenbroucke P., 2017, « *La notion d'agriculture du milieu est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes ?* Économie rurale, 357-358. janvier-mars, pp 41-56.
- Bruyat, C., 1993, *Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation*, thèse pour le doctorat de sciences de gestion, ESA – université Grenoble II.

Capt D., 1994, *Demande de biens différenciés, comportements spatiaux et diversification de l'activité des exploitations agricoles*, document de recherche, Dijon, n° 45, série Thèse, Enesad/Inra-Esr.

Capt D., 1997, « Différenciation des produits de consommation finale et agriculture de service », *Économie rurale*, 242, pp. 36-44.

Drouet D., Boullet P., 2006, *Le concept d'exploitation agricole a-t-il encore un avenir ?* CER France – Les cahiers du CER, 28.

McElwee G., 2008, “A taxonomy of entrepreneurial farmers”, *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 6(3), pp 465-478.

Jeanneaux P., Bodiguel L., Purseigle F., Hervieu B., 2020, « Fragmentation du modèle de l'exploitation familiale et nouvelles structurations des relations capital-travail-foncier en agriculture », *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 10.

Kirschenmann F., Stevenson G. W., Buttel F., Lyson T. A., Duffy M., 2008, « Why worry about the agriculture of the middle? », dans *Food and the mid-level farm: Renewing an agriculture of the middle*, 1(1), 3-22.

Lanciano E., Saleilles S., 2010, *Le développement des circuits courts alimentaires : un nouveau souffle entrepreneurial dans l'agriculture ?* Congrès international francophone sur l'entrepreneuriat et la PME, octobre, Bordeaux, France.

Laurent C., 2000, « La multifonctionnalité de l'agriculture », dans *Towards an Agreement Between Europe and Mercosur* (Durand M.- F., Giordano P., Valladao A., eds), Presses de Sciences Po, Paris.

Lebart L., Morineau A., Piron M., 1995, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris.

Lécole P., 2017, *Les petites exploitations agricoles françaises*, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier.

Lev L., Stevenson G.W., 2011, “*Acting Collectively To Develop Mid-Scale Food Value Chains*”, Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development, vol. 1, n° 4, pp. 119-128.

Perrot C., Landais E., 1993, « Exploitations agricoles : pourquoi poursuivre la recherche sur les méthodes typologiques ? », Institut de l'élevage & INRA, *Les cahiers de la recherche développement*, (33), pp. 13-23.

Pollet P., 2014, « De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole », dans *Trente ans de vie économique et sociale* (Nauze-Fichet E., Tagnani S., eds), INSEE, Paris, pp. 21-31.

Purseigle F., Nguyen G., Pierre Blanc P., (dirs.), 2017, *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, 305 p.

Roybin D., 1987, *Typologies de fonctionnements d'exploitations : quelles applications pour le développement ? Un exemple : l'étude de groupe pratiquée par les centres de gestion*, GIS Alpes du Nord/SUACI Montagne Alpes du Nord/INRA SAD/CGER Haute-Savoie, 45 p.

Séronie J.- M., Boullet P., 2007, *L'exploitation agricole flexible*, CER France – Les cahiers du CER, 36.

Tremblay M-P., 2010, *Identification collective d'opportunités entrepreneuriales : une étude exploratoire*, thèse de doctorat, université du Québec.

USDA NASS., 2022, *Direct Farm Sales of Food. Results from the 2020 Local Food Marketing Practices Survey*, ACH17-27/April.

USDA FNS, 2022, *Fiscal Year 2021- Year End Summary*. <https://fns-prod.azureedge.us/sites/default/files/resource-files/2021-snap-retailer-management-year-end-summary.pdf>

Verstraete T., Fayolle A, 2005, « Paradigmes et entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 4 n° 1, pp. 33-52.

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et études socio-économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Notes et études socio-économiques

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire

et de la Souveraineté alimentaire

Secrétariat Général

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'études et de prospective

Renseignements :

Bruno Hérault
Chef du Centre d'Études et de Prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

bruno.herault@agriculture.gouv.fr